

CONGO



200 FCFA

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

www.adiac-congo.com

N° 2904 - JEUDI 4 MAI 2017

LYCÉE DE LA RÉVOLUTION

Une altercation entre élèves et policiers fait plusieurs blessés

Les épreuves du baccalauréat blanc programmés hier dans l'après-midi n'ont pas eu lieu au Lycée de la Révolution, installé sur le même site que son voisin Antonio Agostinho Néto, dans le 6e arrondissement, Talangai. De source proche de la direction de cet établissement, une altercation entre un élève et un policier a dégénéré par une bagarre rangée.

Page 6

CEMAC

Vers une harmonisation de la politique pharmaceutique

Réunis à Brazzaville jusqu'au 5 mai, les experts et spécialistes des questions de pharmacie et du médicament de la sous-région d'Afrique centrale, ainsi que ceux des Agences du système des Nations unies statuent sur la nécessité de mettre en place une politique commune afin de garantir aux patients des médicaments de bonne qualité.

« Les enjeux sont énormes pour le bien-être de nos populations. Nous devons maintenir les efforts afin de mettre à la disposition des habitants de notre sous-région des médicaments sûrs, efficaces, de bonne qualité et à moindre coût », a expliqué le Dr Nicolas Félicien Dologué, directeur des programmes et de la recherche de l'Organisation de coordination pour la lutte contre les endémies en Afrique centrale.

Page 5

ÉDITORIAL

Et même si...

Page 6

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

L'Iseps présente sa première promotion de masters



Photo de famille (Adiac)

Leur apport est très attendu dans le développement du sport au Congo. Les quarante étudiants composant la première promotion des masters de l'Institut supérieur d'éducation physique et sportive (Iseps) ont reçu,

le 3 mai, leurs attestations de formation au Gymnase Maxime Matsima à Brazzaville, en présence du recteur de l'Université Marien-Ngouabi, le Pr Jean Rosaire Ibara.

« Vous êtes nantis de nouvelles

connaissances certes, mais ceux qui sont sur le terrain, c'est-à-dire dans le milieu professionnel ont une expérience qui peut se caractériser par la connaissance du milieu et la résolution de certains

problèmes, à court, moyen et long terme. Sans humilité, votre insertion dans la vie professionnelle risquera d'être difficile », a conseillé le directeur de cet établissement, François Mbemba.

Page 5

VULNÉRABILITÉ ÉCONOMIQUE

Une hausse de 4,6% du taux de pauvreté en zone rurale

Dans un rapport sur l'état de pauvreté en République du Congo, la Banque mondiale invoque une hausse de 4,6% du taux de la pauvreté en milieu rural contre une baisse de 20% et 13% respectivement à Brazzaville et Pointe-Noire.

Le rapport est basé sur les récentes tendances monétaires et non monétaires de vulnérabilité économique d'après lesquelles le taux de pauvreté au niveau national serait passé de 51% en 2005 à près de 36% en 2015. « De nombreux ménages vivent juste au-dessus du seuil de la pauvreté, restent donc vulnérables et pourraient retomber dans la pauvreté en cas de choc négatif », a expliqué le représentant résident de la BM au Congo, Djibrilla Issa.

Page 3

LIBERTÉ DE LA COMMUNICATION

Le CSLC rappelle les médias congolais au respect des principes fondamentaux



À l'occasion de la commémoration hier de la XXIV^e journée mondiale de la liberté de la presse célébrée sur le thème : « Le rôle des médias dans la promotion de sociétés pacifiques, justes et inclusives », le Conseil

supérieur de la liberté de communication (CSLC) a rappelé, au cours d'un focus, aux médias le devoir de respect des principes fondamentaux dans l'exercice de leur profession. Cette rencontre axée sur les pro-

blèmes qui touchent la liberté de la presse et l'éthique professionnelle en République du Congo était aussi l'occasion d'aborder la problématique « Presse, force de l'ordre et droits de l'homme ».

Page 6

ÉDITORIAL

Et même si ...

Oui, même si la préparation de l'élection à venir des députés à la chambre basse du Parlement est marquée par des affrontements plus ou moins larvés au sein des grandes formations de la majorité comme de l'opposition, le véritable enjeu de ce scrutin est plus que jamais la participation effective des électeurs. C'est elle, en effet, qui permettra de déterminer si le peuple congolais entend simplement reconduire les forces politiques qui soit gèrent le pays, soit en contestent la gouvernance depuis des décennies, ou bien s'il entend profiter de l'occasion pour établir de nouvelles lignes de force dans le monde politique.

Nous l'avons écrit à plusieurs reprises ici même ces derniers mois et nous ne cesserons pas de le répéter, le véritable enjeu du scrutin qui approche à grands pas ne réside pas seulement dans le choix des hommes et des femmes qui occuperont demain les travées de l'Assemblée nationale. Il réside également et certainement tout autant dans le degré de mobilisation qu'il suscitera dans le corps électoral.

Alors que le PCT, l'UPADS, le MCDDI et autres grands partis planchent sur les très nombreux dossiers de candidature qui leur sont soumis, alors que des pressions de tous ordres s'exercent sur les commissions internes chargées de déterminer qui représentera ces formations sur le terrain le jour venu, il n'est pas inutile de rappeler que la future Assemblée nationale devra être réellement représentative des courants qui parcourent aujourd'hui la société congolaise. Si, par malheur, le taux d'abstention se montre élevé au soir des deux tours de l'élection, l'on peut tenir pour certain, en effet, que la volonté de « rupture » affirmée par le président de la République au lendemain de sa propre élection aura peu de chances de prendre corps.

Plus que jamais, par conséquent, il importe de sensibiliser le corps électoral à l'importance du scrutin qui approche. Une tâche qui incombe, bien sûr, aux administrations nationales et locales chargées d'organiser cette élection, mais qui relève tout autant de la responsabilité des élus qui brigueront un nouveau mandat comme des personnalités qui tenteront de se faire élire.

Nul ne saurait, dans le moment présent, ignorer, ou feindre d'ignorer, cette vérité en se concentrant sur le seul problème de la sélection des candidats et candidates.

Les Dépêches de Brazzaville

MAIRIE DE MFILOU

Jean Marie Nzinga Ondemba s'engage à veiller à l'unité des populations



Jean Marie Nzinga Ondemba avec le préfet de Brazzaville (Adiac)

Investi dans ses nouvelles fonctions le 03 mai à Brazzaville, le nouvel administrateur-maire de l'arrondissement 7 Mfilou, Jean Marie Nzinga Ondemba s'est engagé à veiller à la sécurité, l'unité et le rassemblement des populations de son entité administrative.

« Je m'engage solennellement devant le gouvernement de la République, devant les chefs de quartier et leurs suites, devant les populations de Mfilou-Ngamaba de veiller à l'unité, à la sécurité et au rassemblement de toutes les forces vives de notre arrondissement », a-t-il notamment déclaré.

Pour Jean Marie Nzinga Ondemba, jamais les différents fléaux qui minent la cité ne feront reculer même la volonté du gouvernement d'améliorer les conditions de vie des populations de l'arrondissement 7 Mfilou.

« Personne ne sera à même d'en douter de l'immensité de son étendue, de la densité de sa population toujours croissante, de

la quasi inexistance des voies de communications avec un réseau électrique insuffisant, une insécurité récurrente, le chômage de sa jeunesse et les phénomènes d'érosion » a-t-il renchéri.

Il a en outre appelé toutes celles et tous ceux qui ont la charge d'animer les services municipaux et déconcentrés de la mairie de Mfilou de se dresser en forgerons du bon fonctionnement des structures mais aussi, en véritables remparts contre les antivaleurs qui pourraient ternir l'image de la commune.

Il a enfin exhorté la population du 7ème arrondissement à collaborer et à s'attacher par un nouveau lien, d'affermir sa foi démocratique et de se préparer aux futures batailles pour la

bonne cause. Intronisant le nouveau maire dans ses fonctions, le préfet du département de Brazzaville, Pierre Cébert Ibokoct-Onanga a procédé à un rappel de quelques tâches dévolues aux administrateurs-maires qui sont les représentants de l'Etat dans la commune sous l'autorité du préfet. « L'administrateur-maire veille à l'exécution des lois et règlements de la République, des décisions du gouvernement. Il dispose du pouvoir réglementaire qu'il exerce sous forme de décisions, de notes de service et circulaires. Il est soumis à l'obligation de réserve », a-t-il signifié.

Pour rappel, Jean Marie Nzinga Ondemba remplace Eugénie Opou à ce poste. Il est administrateur des SAF diplômé de l'ENAM. Jusqu'à sa prise de fonction, il était consultant politique du 2ème vice-président du Sénat.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Dlasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue

Ongagna

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Adhhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PAUVRETÉ AU CONGO

Un taux en hausse de 4,6% dans les zones rurales

Selon un rapport détaillé de la Banque mondiale sur le Congo publié le mercredi 3 mai, le taux de pauvreté a baissé à Brazzaville (-20%) et à Pointe-Noire (-13%), alors que dans les zones rurales elle est passée de 64,8% à 69,4%.

L'évaluation qui est menée par des experts de la Banque mondiale analyse les tendances récentes des aspects monétaires et non monétaires de la pauvreté et de la vulnérabilité économique du pays. Le taux de pauvreté au niveau national est passé de 51% en 2005 à environ 36% en 2015. En effet, le rapport analytique s'est basé essentiellement sur deux enquêtes nationales de l'Institut national de la statistique de 2005 et 2011 sur les dépenses des ménages, ainsi que des données fournies par la direction générale du plan et du développement et celle de l'économie.

La forte croissance économique observée durant la période de 2002 à 2015 a contribué à l'amé-



Les participants (Adiac)

lioration du niveau d'éducation et des infrastructures de base, mais n'a pas permis d'éliminer durablement la pauvreté. Au contraire, note le rapport de la BM, elle a permis l'accroissement des inégalités et de la vulnérabilité.

« De nombreux ménages vivent juste au-dessus du seuil de la pauvreté, restent donc vulnérables et pourraient retomber dans la pauvreté en cas de choc

néгатif », a averti mercredi le représentant résident de la BM au Congo, Djibrilla Issa.

Le document formule néanmoins quelques propositions d'actions prioritaires que le pays pourrait suivre pour parvenir à réduire durablement le phénomène de pauvreté, et espérer atteindre le taux de 3% d'ici 2025.

Il s'agit d'investir dans le capital humain et la formation des jeunes

; de fournir des meilleurs services sociaux de base à la population ; d'accroître la productivité de l'agriculture et la commercialisation des produits agricoles ; de soutenir le développement du secteur privé créateur d'emplois et d'augmenter la fréquence de collecte des données sur la pauvreté.

Dans le cadre du partenariat entre le Congo et la Banque mon-

diale, il vient d'être lancée du 3 au 6 mai, à Brazzaville, une semaine de partage de connaissances sur les travaux analytiques récemment produits par la Banque mondiale et la poursuite du dialogue Congo/BM sur les questions de politiques économiques.

Organisées sur le thème : « Education, emplois et protection sociale pour une réduction durable de la pauvreté », ces assises réunissent des cadres des ministères concernés, des experts de la Banque mondiale, ainsi que des responsables des projets conjoints Congo/BM.

La lutte contre la pauvreté reste une préoccupation du gouvernement, à en croire la ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Olga Ghislaine Ebouka-Babackas. Le gouvernement est toujours attaché au partenariat avec la Banque mondiale, qui demeure à ses yeux un partenaire technique et financier « primordial ».

Fiacre Kombo

ZONE ÉCONOMIQUE DE POINTE-NOIRE

Alain Akouala Atipault et Xia Huang échangent sur les derniers réglages du projet



Le ministre Alain Akouala Atipault s'entretient avec l'ambassadeur de Chine au Congo (DR)

Le ministre des Zones économiques spéciales (ZES), Alain Akouala Atipault a échangé le 2 mai à Brazzaville avec l'ambassadeur de Chine au Congo, Xia Huang. Ils ont évoqué les prochaines étapes du projet de la zone économique spéciale de Pointe-Noire, après l'adoption par les deux chambres du Parlement de la loi sur les ZES au Congo.

« Il est temps pour nous de voir le calendrier, les étapes à suivre les mois à venir. Je crois que nous allons continuer ensemble malgré les échéances électorales qui auront lieu ici prochainement à faire avancer les choses et tenir les délais », a indiqué le diplomate chinois au sortir de l'audience. Xia Huang a également souligné la nécessité d'une étroite colla-

boration entre les deux parties pour la concrétisation du projet de la zone économique de Pointe-Noire. « Avant la fin de l'année, d'autres missions chinoises vont arriver au Congo. Nous allons travailler effectivement sur le terrain de la Zone économique spéciale de Pointe-Noire », a-t-il dit.

Intervenant à son tour, le ministre Alain Akouala Atipault a signifié que l'adoption par le Parlement de la loi portant sur les Zones économiques spéciales était un déclencheur pour l'ensemble des quatre ZES que le gouvernement entend ériger dans le pays, notamment Pointe-Noire, Brazzaville, Oyo-Ollombo et Ouessou. S'agissant de la zone économique spéciale de Pointe-Noire, il a déclaré : « Prochaine étape, c'est aussi en fin mai, nous allons re-

cevoir toutes les conclusions des études de faisabilité faites par la partie chinoise. C'est-à-dire, le plan d'aménagement, le schéma conceptuel des industries qui vont être installées à Pointe-Noire, puis voir concrètement quand les travaux pourront commencer ».

Dans les tout prochains jours, une vingtaine de jeunes congolais iront en formation à la zone économique de Suzhou en Chine.

Le projet de la zone économique spéciale de Pointe-Noire apportera une forte valeur ajoutée à l'économie congolaise qui demeure jusque-là tributaire des ressources du secteur pétrolier. Il produira selon le gouvernement congolais quelque 100.000 emplois directs et indirects.

Christian Brice Elion

COOPÉRATION

Le Congo et la Côte d'Ivoire veulent nouer des liens en matière foncière

La République du Congo et la Côte d'Ivoire entendent établir une coopération dans le secteur foncier. Le ministre des Affaires foncières et du domaine public, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, a évoqué le sujet le 3 mai à Brazzaville avec l'ambassadeur de Côte d'Ivoire au Congo, Thérèse N'Dri Yoman.

« Le ministre part bientôt en Côte d'Ivoire pour échanger avec ses frères ivoiriens des questions foncières », a déclaré Mme N'Dri Yoman au terme de l'audience. La diplomate ivoirienne a également évoqué les conflits fonciers auxquels son pays est confronté, ainsi que l'exploitation abusive du couvert forestier et la mise en place par l'Etat ivoirien d'une loi en matière foncière.

« La Côte d'Ivoire en a fait l'expérience, a-t-elle dit. Depuis l'indépendance, nous avons perdu plus de la moitié du couvert forestier. Je



Echange de vues entre les deux personnalités (DR)

crois que c'est des questions qui seront abordées par le ministre Coussoud Mavoungou et ses collègues à Abidjan ».

Les deux pays préparent actuellement les dossiers de leur commission mixte de coopération qui devrait se tenir cette année avec près de 29 accords en chantier parmi lesquels celui concernant le domaine foncier. Parlant de l'importance de sa mission en Côte d'Ivoire, le ministre Coussoud Mavoungou a expliqué qu'elle permettra de raffermir les liens séculaires entre les deux pays, ainsi que de partager les expériences dans les domaines cadastral, foncier et domanial.

« Nous pensons que cette présence nous permettra de créer les conditions de la formation. Les géomètres congolais ont reçu depuis longtemps un recyclage. Avec la Côte d'Ivoire qui a des écoles spécialisées, nous pourrions créer les conditions d'une mise à jour de la connaissance. Cette mission va aussi nous permettre de trouver de nouveaux éléments dans la gestion de la terre dans notre pays », a-t-il soutenu.

C.B.E.

INSERTION SOCIALE

Près de 5 000 jeunes de Djiri sélectionnés pour une formation aux petits métiers

Le président du Conseil national de la jeunesse (CNJ-Congo), Bersol Exaucé Ngambili Ibam, qui a lancé cette série de formations le 29 avril à Massengo, dans le 9e arrondissement de Brazzaville, Djiri, entend élargir son action dans les autres quartiers et départements du pays.



Bersol Exaucé Ngambili Ibam entouré des jeunes de Djiri. Crédit photo DR

Dans l'optique de lutter contre le grand banditisme, l'oisiveté et autres antivaleurs, près de 5 000 jeunes de Djiri bénéficieront des formations aux petits métiers. Il s'agit, entre autres, de la couture, coupe-couture, coiffure, maçonnerie, menuiserie, plomberie, conduite auto, caméra (montage vidéos), sérigraphie. Certains apprendront la langue anglaise.

À la fin de cette série de formations qui s'étalera sur une longue période, les apprenants recevront des certificats. Le but étant de permettre aux bénéficiaires de créer leurs propres entreprises et de devenir autonomes. Selon Bersol Exaucé Ngambili Ibam, cette initiative résulte d'un constat. « La plupart du temps nous décrivons le fait que la jeunesse congolaise n'est pas formée, elle n'a pas une

« Cette formation n'a rien avoir de la politique, il ne s'agit pas de la précampagne, nous voulons tout simplement investir dans le capital humain, accompagner nos amis jeunes. Je crois que cela s'inscrit dans la ligne droite de nos missions en tant que président du CNJ »,

qualification. Je crois que c'est d'ailleurs ce qui motivait le président de la République à mettre au cœur de son projet de société, la formation qualifiante », a-t-il dit.

S'inscrivant dans la même lignée, le président du CNJ s'est engagé à appuyer et accompagner les jeunes congolais dont la plupart sont des décrochés scolaires qui ne croient plus en leur avenir, à se faire former. Cela conformément à l'objectif premier qu'il s'est assigné : rendre les jeunes autonomes, indépendants économiquement. « Il faudrait que le

jeune ait la capacité de se chercher et de se trouver. Ce qui va de facto nous permettre de lutter contre la violence en milieu juvénile parce que la plupart des jeunes se livrent aux actes de banditisme puisqu'ils n'ont pas d'issue, puisqu'ils sont oisifs, ils n'ont rien à faire et n'ont pas de formation, de travail », a-t-il poursuivi.

Cette série de formations visent également à mettre les jeunes à l'abri de la manipulation politique. Il a, par exemple, cité l'achat des consciences qui a des répercussions si la jeunesse n'est pas autonome. Interrogé si cette action se cache derrière des ambitions politiques, le président du CNJ-Congo a indiqué que cela est la conséquence des descentes qu'il avait organisées à Djambala, Ngo et Djiri 2. « Cette formation n'a rien avoir de la politique, il ne s'agit pas de la précampagne, nous voulons tout simplement investir dans le capital humain, accompagner nos amis jeunes. Je crois que cela s'inscrit dans la ligne droite de nos missions en tant que président du CNJ », a-t-il précisé.

Pour la concrétisation de ce projet, Bersol Exaucé Ngambili Ibam compte sur des partenaires que sont : les chefs d'entreprises, les responsables d'ateliers ainsi que d'autres bienfaiteurs qui seront les bienvenus. En prélude du lancement de cette série de formations, plus de 1000 jeunes et femmes du quartier Jacques Opangault avaient participé le 15 avril à une marche citoyenne dénommée « Elonga ». L'objectif était d'inciter les jeunes à entreprendre des projets.

Parfait Wilfried Douniama

SANTÉ PUBLIQUE

Sensibilisation et dépistage gratuit du paludisme aux populations de Ouenzé

C'est dans le cadre de la Journée mondiale de lutte contre le paludisme, célébrée il y a quelques jours, que la fondation Harris Oyo sous la houlette du conseiller municipal Romi Oyo a procédé au dépistage gratuit du paludisme aux populations des quartiers 56 et 57 Ouenzé dans le cinquième arrondissement ainsi que celles venues d'autres arrondissements, le week end dernier avril au Centre de santé intégré d'Ebina.



Romi Oyo donnant le top du dépistage (DR)

Ce dépistage gratuit intervient après celui du diabète et de la tension artérielle organisé le 15 avril dernier au profit des populations du quartier 57 Ouenzé, à l'église Saint Jean Marie Vianney. L'opération du 29 avril concernait non seulement la sensibilisation et le dépistage du paludisme, mais aussi la prise en charge, la remise des médicaments, des moustiquaires imprégnées et des insecticides à près de 700 personnes dans le cadre de la prévention de cette maladie.

Marcel Kibas, chef du quartier 56, a trouvé le geste du conseiller Romi Oyo par le biais de sa fondation de salvateur. Il s'est réjoui tout en invitant les populations de son quartier à se faire dépister massivement. « Le geste du conseiller Romi Oyo est à louer. Sensibiliser, dépister, prendre en charge et remettre les médicaments, les mousti-

quaires ainsi que les insecticides, le tout gratuitement, ça n'arrive pas souvent. Qu'il ne s'arrête pas en cours de chemin. J'ai invité tous ceux qui vivent dans le quartier 57 à venir se faire dépister. »

Donnant le top du dépistage, le président d'honneur de Harris Oyo fondation a indiqué que cette opération s'inscrit dans le cadre du programme annuel de cette fondation. « Nous nous sommes retrouvés ici à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le paludisme. C'était très important pour nous de sensibiliser et dépister nos sœurs et frères, parce que, le paludisme tue plus que d'autres maladies. Aujourd'hui dans le monde, il y a 300 millions de personnes qui sont atteints du paludisme par année et près de 3 millions qui meurent, surtout les enfants. C'est donc très

important pour nous de se retrouver ici pour apporter notre modeste contribution aux populations de la circonscription 56, 57 du cinquième arrondissement Ouenzé, ainsi que des arrondissements environs, comme Talangaï et Moungali. » Le docteur Ngouoni, médecin généraliste et spécialiste en ORL au Centre hospitalier universitaire (CHU) de Brazzaville, a affirmé que les consultations se passent très bien. « Le paludisme est aujourd'hui la première cause de décès en Afrique. Et ensuite nous sommes dans une zone endémique, si bien que cette action est la bienvenue pour ces populations. Nous prenons en charge les malades, remettons tout de suite des médicaments tout en leur expliquant comment doivent-ils les prendre. »

Bruno Okokana

ŒUVRES SOCIALES

Des jeunes mobilisés pour un don de sang au CNTS

Plus de soixante jeunes ont pris part le 29 avril, à l'opération de don de sang organisée par l'association Les jeunes cadres, que dirige Florian Koulimaya au Centre national de transfusion sanguine (CNTS)

L'objectif est de pallier tant soit peu le déficit du sang dans les hôpitaux de Brazzaville. L'opération fait suite au manque de sang dans les hôpitaux relevé par les ondes.

Le secrétaire général de l'association Les jeunes cadres, Roclard Onguendé, a souligné l'importance du don de sang. Selon lui, le don de sang consiste à ravitailler la banque de sang dans l'objectif de sauver la vie des citoyens. « Le geste que vient d'accomplir l'association n'est pas le pre-

mier du genre. Elle est à sa troisième phase et elle espère encore le réaliser afin d'être plus proche des malades qui éprouvent le besoin d'être transfusés », a-t-il dit.

Après avoir donné son sang, Beverlie Samba, membre de l'association, a indiqué que l'action accomplie témoigne son élan de cœur pour aider les autres. « Ce n'était pas facile au départ pour venir donner du sang. Aujourd'hui, j'ai eu le plaisir d'accomplir le geste dès lors que je suis sensibilisée à l'importance du sang dans la vie de toute personne. La population du Congo est en majorité jeune et c'est cette couche juvénile qui fait la fierté de demain en apportant chacun à sa manière

une pierre à l'édifice », a-t-elle indiqué.

Notons que cette opération de don de sang a connu la participation d'une autre association sœur appelée « l'association Mayele », que dirige Waldo Miantama. La présence des membres de son association, poursuit-il, permet de motiver les citoyens à devenir des donateurs de sang pour sauver les vies. « Ces jeunes ont été sensibilisés lors des campagnes de conscientisation à l'importance de donner du sang. Donner du sang pour sauver des vies est l'une des priorités de l'association, car elle est censée venir en aide aux personnes vulnérables », a dit Waldo Miantama.

Lydie Gisèle Oko

SANTÉ

Les pays de la Cémac harmonisent leurs politiques pharmaceutiques à Brazzaville

L'atelier de revue conjointe des processus d'autorisation de mise sur le marché des médicaments à usage humain se tient dans la capitale congolaise du 3 au 5 mai. Créer les conditions pour une meilleure circulation des médicaments, en zone Cémac, est l'un des objectifs visés.

Les experts, spécialistes des questions de pharmacie et du médicament de la Guinée Equatoriale, du Cameroun, de la Centrafrique, du Gabon, du Tchad et du Congo pays hôte, ainsi que ceux des Agences du système des Nations unies prennent part à cet atelier. « Nous sommes conscients de nombreux problèmes rencontrés et des faiblesses révélées par des différentes études dans le domaine de la pharmacie et du médicament dans nos différents pays. Les enjeux sont énormes pour le bien-être de nos populations. Nous devons maintenir les efforts afin de mettre à la disposition des populations



La représentante du Tchad exposant la réalité de son pays. Crédit photo Adiac

de notre sous-région des médicaments sûrs, efficaces, de bonne qualité et à moindre coût », a expliqué le Dr Nicolas Félicien Dologué, directeur des programmes et de la recherche de l'Organisation de coordination pour la lutte contre les endémies en Afrique

centrale (OCEAC) dont les participants à l'atelier de revue conjointe sont membres. Au nom de la représentante de l'OMS au Congo Fatoumata Binta Diallo, le docteur Ray Mankélé a indiqué l'organisme onusien, qui se préoccupe, entre autres, de la qualité des

produits pharmaceutiques, est disposé à poursuivre son appui à l'OCEAC. « L'OMS travaille de sorte à mettre en place des systèmes fiables de contrôle pharmaceutique afin de garantir que les médicaments administrés aux patients procurent des soins de bonne

qualité », a-t-il indiqué. Soulignant l'importance de cette revue sous-régionale, Ray Mankélé a expliqué que l'homologation des médicaments devrait être considérée comme un bouclier protégeant les populations des ravages liés à la consommation des faux médicaments. Il est évident que de nos jours la circulation des faux médicaments et le développement des circuits illicites prennent de l'ampleur.

L'inspecteur général de la santé, le Pr Richard Bilekot, ouvrant les travaux de cet atelier de revue conjointe des processus d'autorisation de mise sur le marché des médicaments à usage humain, a appelé les participants à s'impliquer fortement dans la lutte contre le trafic et la vente illicite des médicaments de qualité inférieure, faussement étiquetés, falsifiés, contrefaits. « La santé de l'homme demeure notre objectif principal », a-t-il souligné.

Rominique Nerplat Maqqkaya

JEUNESSE

Présélection des candidats pour une formation d'animateur

Le test de présélection en vue de l'obtention d'un Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur d'accueil collectif des mineurs (BAFA), regroupant quatre cent vingt-neuf participants venus des douze départements du Congo, a été lancé le 30 avril à Brazzaville, sous l'égide du directeur de cabinet du ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Matthieu Mouloungi.

Quatre cent vingt-neuf candidats passeront des épreuves écrites d'orthographe et de culture générale pour la formation des animateurs qui vont être utilisés dans les actions en faveur de l'encadrement de la jeunesse, à savoir : l'accueil collectif des mineurs à l'exemple des colonies des vacances et les maisons de vieillesse.

« C'est un diplôme international qu'ils vont avoir. Déjà les experts arrivent le 10 mai et, autour du 12 la formation pourra démarrer. La sélection va se faire à base d'un test », a déclaré le directeur général de l'éducation civique, Jean Pierre Mahinga. « Maintenant nous voulons faire que dans nos colonies de vacances qu'il y ait une autre approche par rapport à ce qui se faisait dans les années antérieures. Nous avons appelé certains experts internationaux afin de donner à nos jeunes des connaissances dans le domaine de l'encadrement ; c'est pour justement faire que la colonie des vacances 2017 qui se passera à Owando (département de la Cuvette) soit vraiment meilleure par rapport à l'année dernière », a-t-il ajouté.

Notons que cette formation est placée sous la supervision technique des experts des Centres d'encadrement aux méthodes d'éducation active (CEMEA) qui est une association évoluant sous la tutelle du ministère en charge de la jeunesse française. C'est pour une première fois que cette formation se déroule en Afrique. Un accord de partenariat avait été signé entre le ministère de la Jeunesse et le CEMEA à Paris.

Guillaume Ondzé

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

L'Iseps honore ses premiers lauréats en master

Les quarante étudiants composant la première promotion des masters de l'Institut supérieur d'éducation physique et sportive (Iseps) ont reçu, le 3 mai, leurs attestations de formation au Gymnase Maxime Matsima à Brazzaville

Créé il y a douze ans, l'Iseps est l'un des onze établissements de l'Université Marien-Ngouabi qui s'est arrimé depuis

les trois options de l'Iseps : l'éducation physique, le sport et la supervision. Parrain de cette première promotion qui porte son nom, le directeur de l'Iseps a rappelé aux lauréats deux concepts nécessaires dans leur future vie professionnelle, notamment le savoir-faire et le savoir-être. François Mbemba les a exhortés à appliquer toutes les connaissances acquises au cours de la formation selon leurs spé-

à être attentifs et humbles dans leurs tâches de superviseur pédagogique.

« Vous êtes nantis de nouvelles connaissances certes, mais ceux qui sont sur le terrain, c'est-à-dire dans le milieu professionnel ont une expérience qui peut se caractériser par la connaissance du milieu et la résolution de certains problèmes, à court, moyen et long terme. Sans une humilité, votre insertion dans la vie professionnelle risquera d'être difficile », a conseillé le Pr François Mbemba.

Selon le directeur adjoint de l'Iseps, Jean Itoua-Okemba, cet établissement d'enseignement supérieur a, au fil du temps, su se démarquer en se positionnant en tête des écoles et des instituts en Afrique au sud du Sahara. Ce qui lui a valu la vocation d'institut de formation sous-régional, décrété par la Conférence des ministres de la jeunesse et des sports de la Francophonie (Confejes). « Plus que jamais, l'Iseps contribue à l'amélioration des pratiques enseignantes et métiers du sport. Cette richesse est imputable à nos enseignants chercheurs, à notre personnel ainsi qu'à nos étudiants, tout particulièrement ceux inscrits en master et demain en doctorat. Que vous choisissiez la voie des études doctorales ou celle du marché du travail, je vous souhaite le meilleur des succès, n'oubliez pas que vous serez toujours les bienvenus à l'Iseps », a souhaité Jean Itoua-Okemba.

Notons que plus de 140 étudiants de l'Iseps recevront leurs diplômes au titre de l'année 2015-2016 sur un total de 549 apprenants.

Parfait Wilfried Douniama



Le Pr Jean Rosaire Ibara remettant une attestation à un récipiendaire ; crédit photo Adiac

2005 au système LMD (Licence-Master-Doctorat). Ainsi, les premiers étudiants diplômés en master dénommés « Promotion professeur François Mbemba » ont été honorés au cours d'une cérémonie solennelle, présidée par le recteur de l'Université Marien-Ngouabi, le Pr Jean Rosaire Ibara. En effet, les quarante lauréats de l'année académique 2015-2016 sont issus de toutes

spécialités, tout en espérant qu'ils sauront s'intégrer dans le milieu professionnel. S'adressant aux titulaires de master sport, il les a invités à avoir un esprit de compréhension. Quant aux diplômés en master éducation physique, le directeur de l'Iseps leur a demandé de préparer leurs cours et de respecter les heures d'enseignement. Aux titulaires de master supervision, ceux-ci sont appelés

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PRESSE

Thierry Mougalla plaide pour des médias responsables et de qualité

Le ministre de la Communication et des médias, Thierry Mougalla a appelé le 3 mai les médias congolais à s'assurer et à prendre leurs responsabilités, notamment en cette année électorale.

Au cours d'un focus organisé à Brazzaville par le Conseil supérieur de la liberté de communication (Cslc) à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la liberté de presse, Thierry Mougalla a plaidé pour une presse de qualité. « La presse doit faire preuve de responsabilité, c'est le gage d'une démocratie apaisée », a notamment insisté le ministre.

Sans triomphalisme, Thierry Mougalla a qualifié de moyenne la situation de la liberté de la presse au Congo. Il a ensuite salué la tenue prochaine des assises nationales de la presse qui, a-t-il dit, sera l'occasion de « remettre à plat notre secteur ». Le ministre a par ailleurs insisté sur le rôle primordial que devraient jouer les réseaux sociaux. Il a de ce fait condamné la désinformation et la manipulation souvent observées dans les médias.

Pour sa part, le président du Cslc, Philippe Mvouo a indiqué que « la journée du 03 mai sert à rappeler au gouvernement la nécessité de res-

pecter ses engagements en faveur de la liberté de la presse. C'est aussi un moment de réflexion sur la pratique du métier et la déontologie du journaliste ». Lan dernier, à l'occasion de la même cérémonie, Philippe Mvouo rappelait aux hommes des médias qu'« il était nécessaire que les journalistes fassent preuve de plus de maturité en engageant leurs propres critiques et explorant leur professionnalisme et responsabilité afin qu'ils deviennent des partenaires au développement durable ».

Les professionnels des médias ont été édifiés au cours de ce focus sur les principes fondamentaux du journalisme, l'évaluation de la liberté de presse et ses rapports avec les institutions républicaines ainsi que la défense de leur indépendance. Un hommage a été rendu aux journalistes décédés dans l'exercice de leur métier. Exposant sur le thème « Des esprits critiques pour des temps critiques », le Pr Grégoire Lefouoba a insisté sur l'importance de la parole et la gestion du temps pour les journalistes. « La critique est trop mal perçue dans nos sociétés mais elle est essentielle pour l'essor d'une Nation », a-t-il dit, insistant sur la critique qui s'appuie

sur l'intelligence, la déontologie, le professionnalisme et la raison.

S'agissant de la promotion de sociétés pacifiques, justes et inclusives, Grégoire Lefouoba a indiqué : « pour pacifier, il faut éviter les injustices et accorder la parole qui est essentielle et qui mène à des frustrations. L'esprit critique fait l'éveil et un pays qui en manque est voué à l'échec ».

L'avocat Thomas Djolani qui a exposé sur « La presse, la force publique et les droits de l'homme » a, quant à lui, indiqué que « la liberté d'opinions amène parfois les journalistes dans l'espace politique. Et, la force publique peut avoir des problèmes avec les médias au moment où il y a contradiction d'opinions, de stratégies ou de méthodes ».

Signalons que la conseillère à la Communication et aux relations publiques du chef de l'Etat, Claudia Lemboumba Sassou N'Guesso a également pris une part active à ce focus marquant la commémoration de la journée mondiale de la liberté de la presse. Cette année, elle a été célébrée sur le thème : «... Le rôle des médias dans la promotion de sociétés pacifiques, justes et inclusives ».

Fortuné Ibara

Continuer à se battre pour le droit à la vérité

A la faveur de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse, des journalistes congolais ont été invités à prendre part à un webchat animé par leurs confrères du Comité pour la protection des journalistes, une association basée aux Etats-Unis.

Ces échanges ont porté sur l'importance de la liberté d'opinion et son rôle dans une société démocratique, ainsi que les meilleures pratiques concernant la protection des journalistes, la façon d'accroître la confiance du public et l'utilisation des réseaux pour faire face aux obstacles à la liberté de la presse.

L'effectivité de la liberté de la presse demeure un défi pour le Congo et le reste du monde, ont admis les différents intervenants du Comité pour la protection des journalistes (CPJ), Courtney Raslsh, la directrice du plaidoyer et Richards Liu, journaliste à MSNBC, NBC News et CNN. Ces derniers ont encouragé les journalistes à continuer à lutter pour la liberté d'opinion et le droit à la vérité. La déclaration du secrétaire général des Nations unies livrée lors de l'échange appelle à la fin de toutes les formes de répression à l'encontre des journalistes dans le monde.

« Les professionnels des médias sont confrontés à la diffamation, aux agressions sexuelles, aux emprisonnements, aux coups et blessures et même à la mort. Nous avons besoin de personnalités fortes pour défendre la liberté des médias », a lancé Antonio Guterres.

Notons que les quelques journalistes qui ont pris part à la conférence vidéo, ont été invités par l'ambassade des Etats-Unis au Congo et le Centre d'information du système des Nations unies.

Fiacre Kombo

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les formations doctorales contribuent à la prise en charge des problèmes de santé

Les jeunes chercheurs et doctorants de la Faculté des sciences de la santé ont présenté du 27 au 29 avril, des projets de thèses en «santé et biologie humaine» lors de la semaine scientifique de la formation doctorale organisée par le ministère de l'Enseignement supérieur en partenariat avec l'Organisation mondiale de la santé à l'auditorium de l'Université Marien Ngouabi

La présentation de ces projets permet à ces derniers de recevoir des observations ; suggestions ; des critiques pour l'amélioration de leur travail, a indiqué le professeur de biochimie et de biologie moléculaire à la Faculté de médecine de pharmacie et d'odontologie à l'Université Cheik Anta Diop de Dakar, Meissa Touré.

Il s'agit notamment des projets portant sur les potentialités neuroprotectrices de HE de Dacryodes edulis ; la place des marqueurs biologiques dans l'évaluation et le suivi de l'état nutritionnel du nourrisson hospitalier au CHU de Brazzaville ; l'implication des virus et le profil moléculaire dans le cancer du sein chez la femme congolaise et bien d'autres.

Au cours de ces présentations poursuit le professeur, les observations faites par les experts qui ont des expériences vont à l'énoncé des hypothèses de recherches ; des méthodes statistiques d'exploitation des résultats afin d'avoir des projets plus valides en vue de déboucher sur des résultats utilisables et profitables pour la population congolaise.

Il a, par ailleurs, souligné que la semaine scientifique a permis de mettre en place l'ébauche d'un processus d'harmonisation des écoles doctorales dans la zone Cemac ; d'échanger sur plusieurs communications et d'avoir des enseignements sur les maladies infectieuses et sexuellement transmissibles.

Les discussions ont été axées sur les thématiques comme la malnutrition ; la drépanocytose ; la prostate et bien d'autres qui sont importants dans le maintien et le développement de la santé de la population congolaise.

Pour l'Organisation mondiale de la santé, la foison des étudiants en Science de la santé et cette formation doctorale est à considérer comme la possibilité d'orienter un vivier important d'étudiants motivés vers l'ensemble des débouchés professionnels liés à la prise en charge des problèmes de santé.

Notons que la semaine scientifique de la formation doctorale « santé et biologie humaine », a regroupé des experts venus de pays de la zone Cemac. La rencontre a été clôturée par la ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo.

Lydie Gisèle Oko

LYCÉE DE LA RÉVOLUTION

Une altercation entre élèves et policiers occasionne des blessés

Les épreuves du baccalauréat blanc programmées le 3 mai dans l'après-midi n'ont plus eu lieu au Lycée de la Révolution, installé sur le même site que son voisin Antonio Agostinho Néto, dans le 6^e arrondissement, Talangaï.

De sources proches de la direction de cet établissement, une altercation entre un élève et un policier s'est terminée par un rixe entre deux groupes.

De nombreux élèves censés défendre leur collègue s'en sont pris aux policiers postés pour la sécurité de l'établissement. Dépassés par l'ampleur de la violence, ces derniers ont dû faire venir un renfort pour maîtriser la situation. Finalement, du fait des jets de pierres et de coups de matraques, des bles-

sés, notamment un membre de la Force publique et quelques élèves, ont été signalés et conduits à l'hôpital de Talangaï, selon la même source. L'on espère que les épreuves du bac blanc pourront bien reprendre ce jeudi matin.

Suite aux violences récurrentes constatées, les élèves des lycées A A. Neto et Révolution s'étaient pourtant engagés, le 13 décembre dernier, à observer un climat d'apaisement avec les agents de la sécurité. Une cérémonie dite de réconciliation avait alors été organisée, en présence de l'administrateur-maire de Talangaï, Privat Frédéric Ndeké et d'un conseiller du ministre de l'Enseignement primaire et secondaire. On constate, hélas ! que l'apaisement n'a été que de courte durée.

La Rédaction

SOUDAN DU SUD

La Grande-Bretagne dépêche 400 soldats pour renforcer la mission de l'ONU

Le contingent britannique va être déployé dans les semaines à venir au sein de la mission de l'ONU au Soudan du Sud (Minuss), où la guerre civile continue de faire des ravages.

Selon un communiqué annonçant l'envoi de ces soldats, « des premières troupes britanniques, arborant fièrement le béret bleu distinctif des troupes de maintien de la paix de l'ONU, sont arrivées à Juba mardi pour rejoindre les rangs de la Minuss ».

Depuis la création de la force internationale au Soudan du Sud en 2011, les troupes britanniques n'étaient jamais déployées sur place. Ce contingent est dont le tout premier déployé au sein de la Minuss. Composés de personnel médical et de spécialistes en ingénierie, ces soldats seront déployés dans les camps onusiens de protection des civils à Bentiu et Malakal (nord), où ils devront notamment remettre en état et améliorer des routes, des systèmes d'écoulement des eaux et participer à la sécurité des sites.

Les personnels médicaux affectés dans un hôpital de Bentiu devront apporter des soins à la fois aux civils mais aussi aux 1.800 Casques bleus sur place, sur les 13.000 que compte la mission des Nations unies.

Le déploiement des troupes britanniques avait été décidé par le précédent gouvernement britannique, dirigé par le Premier ministre David Cameron, mais il intervient trois semaines après que la ministre britannique du développement international Priti Patel a estimé que les violences actuelles au Soudan du Sud relevaient d'un « génocide ». Deux ans et demi après son indépendance, le Soudan du Sud a plongé en décembre 2013 dans une guerre civile, qui a fait des dizaines de milliers de morts. Plus de 1,9 million de Sud-Soudanais sont déplacés dans leur pays et plus de 1,7 million sont réfugiés dans les pays voisins. Le pays est également frappé par une famine sans précédent, conséquence directe du conflit, puisqu'elle touche plus de 100.000 personnes dans certaines zones du pays et en menace des millions d'autres.

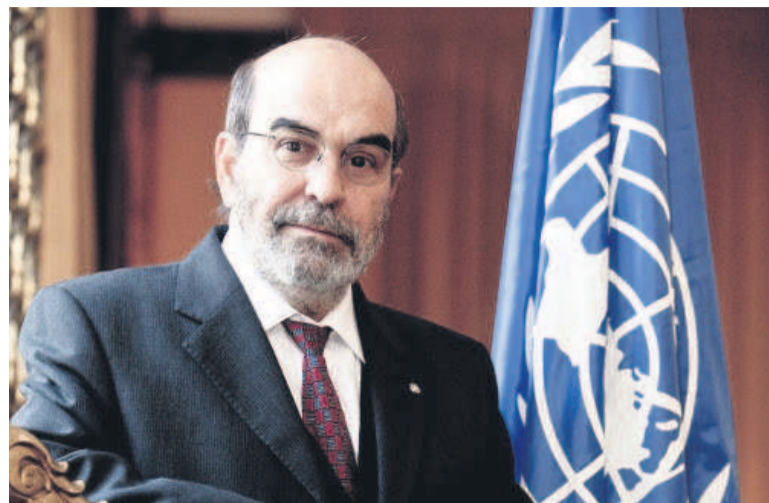
Nestor N'Gampoula

BASSIN DU LAC TCHAD

José Graziano da Silva promet le développement de l'agriculture durable

Le directeur général de la Fao, José Graziano da Silva, préconise des investissements significatifs dans le domaine de l'agriculture et de la lutte contre le changement climatique dans la région du Bassin du Lac Tchad, sécuée par une crise tant humanitaire qu'écologique.

José Graziano a visité N'Djamena au Tchad, Maiduguri au Nigeria. Il a présenté la stratégie d'intervention de la Fao (2017-2019) pour la crise dans le Bassin du Tchad. Quelque 7 millions de personnes risquent de souffrir gravement de la faim dans la région qui comprend le Cameroun, le Tchad, le Niger et le nord-est du Nigeria. José Graziano a déclaré : « La crise qui sévit dans la région du Bassin du Lac Tchad, déchirée par les conflits, a pour cause des décennies de négligence, une absence de développement rural et les effets du changement climatique. Le seul moyen de garantir une solution durable serait de faire face à ces questions en investissant notamment dans l'agriculture durable ». Il a expliqué qu'il ne s'agit pas simplement d'une crise humanitaire, mais aussi d'une crise écologique. Le Dg de la Fao s'est rendu aussi dans certaines zones de la région du Bassin du Lac Tchad, les plus



José Graziano da Silva (DR)

touchées, notamment au Tchad et dans le nord-est du Nigeria. Dans ce dernier cas ce sont près de 50 000 personnes qui sont confrontées à la famine. Pour lui, c'est un conflit qui « ne saurait être résolu uniquement par les armes. C'est une lutte contre la faim et la pauvreté dans les zones rurales de la région du Bassin du Lac Tchad ». Ajoutant : « la paix est une condition essentielle » pour résoudre cette crise régionale. Ce qui ne suffit pas. Il pense que « l'agriculture, y compris la pêche et l'élevage, ne peut plus être considérée comme secondaire. C'est ce qui permet de produire des aliments et de maintenir les moyens d'existence de près de 90 pour cent de la population de la

région ».

La sécheresse facteur aggravant de la situation du Bassin du Lac Tchad

Alors que les conflits et les violences sont à l'origine de la plupart des souffrances, les effets de la dégradation de l'environnement et du changement climatique, à savoir les sécheresses successives, aggravent la situation, a indiqué José Graziano. Depuis 1963, le Lac Tchad a perdu près de 90% de sa masse d'eau, provoquant des conséquences dévastatrices sur la sécurité alimentaire et les moyens d'existence des populations qui dépendent de la pêche et d'activités agricoles basées sur l'irrigation

pour leur survie.

Pendant que le Lac Tchad s'amenuise, la population grandit avec l'arrivée de millions de déplacés provenant des zones les plus affectées par les conflits. Une assistance alimentaire et un appui à la production sont désormais nécessaires et de toute urgence. En collaboration avec les Nations unies, la Fao appelle la communauté internationale à agir de manière urgente. « Une assistance alimentaire immédiate et un appui à la production seraient les seuls moyens permettant de s'attaquer à l'ampleur du problème de la faim dans la région », a réclaté le Dg de la Fao.

« Si les agriculteurs ratent la prochaine saison de semis, prévue pour le mois de mai/juin, ils n'auront aucune récolte importante jusqu'en 2018. Si la production alimentaire n'est pas rétablie maintenant, cela entraînera l'aggravation d'un état de famine sévère et généralisé, ainsi qu'une dépendance prolongée de l'aide extérieure à l'avenir », a-t-il ajouté.

Un plan d'investissement nécessaire pour éviter le pire
Parmi les principales activités figurent la distribution de semences de céréales et de nour-

riture pour les animaux, des transferts d'argent et les soins vétérinaires. Ces activités permettront aux agriculteurs déplacés et les rapatriés volontaires de bénéficier d'une récolte substantielle, de réapprovisionner leurs stocks de nourriture et prévenir les pertes d'animaux parmi les éleveurs vulnérables. Mais le déficit en matière d'assistance internationale est préoccupant. Des 62 millions de dollars indiqués dans le Plan de réponse humanitaire pour le Nigeria, seulement 12,5 millions de dollars ont été rassemblés par la Fao.

Le cas de la région du Bassin du Lac Tchad n'est pas isolé. D'autres régions et pays africains subissent les difficultés de différentes manières, avec parfois des tensions d'origine ethnique ou religieuse, exacerbées par le chômage notamment des jeunes et la pauvreté rurale, qui pourraient dégénérer en véritables crises. La promotion et le soutien des pratiques durables en mesure de permettre aux populations rurales de s'adapter aux effets du changement climatique et à la rareté croissante de nombreuses ressources naturelles, notamment l'eau et les forêts font partie des solutions viables.

Noël Ndong




RENCONTRE AVEC DES EXPERTS DE LA FORMATION IT

Dans le cadre du développement de son activité formation, GBM Congo en partenariat avec Advancia Training leader de la formation sur les NTIC en Afrique du Nord, vous donne rendez-vous le Mardi 09 Mai 2017 à l'HÔTEL RADISSON BLU - BRAZZAVILLE

VENEZ DÉCOUVRIR LES BONNES RAISONS DE VOUS **FORMER AVEC GBM CONGO**

MARDI 09 MAI 2017
HÔTEL RADISSON BLU - BRAZZAVILLE

INSCRIPTION

Tél. : (+242) 05 547 15 25

E-mail : contact@gbm-congo.com

25
années
d'expérience

PROGRAMME

- 08H00 – 09H00 : Accueil
- 09H00 – 09H15 : Mot de bienvenue
Yosri MILED Directeur GBM Congo et Amine KETATA Directeur Advancia Training
- 09H15 – 09H45 : Présentation : GBM Congo
- 09H45 – 10H15 : Présentation : Advancia Training
- 10H15 – 10H45 : Pause-café
- 10H45 – 11H15 : Annonce du partenariat GBM – Advancia Training
- 11H15 – 11H45 : Avantages de la formation certifiante & Offres de lancement
- 11H45 – 12H00 : Questions-Réponses
- 12H00 – 13H00 : Cocktail

Réservez dès à présent votre place et bloquez votre agenda !

Soyez les premiers à vous inscrire, **LES PLACES SONT LIMITÉES.**
Dans l'attente de vous voir parmi nous le **Mardi 09 Mai 2017 à l'HÔTEL RADISSON BLU - BRAZZAVILLE.**

Formation



Certification



www.gbm-cg.com

www.advancia-training.com

Adresse : Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Immeuble Mucodec 9 la gare 2^{ème} étage,
face CNSS centre-ville BP/245 Brazzaville CONGO

Tél. : (+242) 05 547 15 25
Mobile : (+242) 05 301 00 45
E-mail : contact@gbm-congo.com

CRISE EN LIBYE

Les Emirats arabes unis optimistes sur une solution pacifique

À l'issue de la rencontre le 2 mai à Abou Dhabi entre les principaux protagonistes de la crise libyenne, notamment le Premier ministre Fayed al-Sarraj et le maréchal Khalifa Haftar, les Emirats arabes se sont dits optimistes sur une solution pacifique à cette crise.

Le chef du gouvernement d'union nationale soutenu par l'ONU et la communauté internationale et son rival qui dirige les forces armées des autorités installées dans l'est du pays s'étaient rencontrés dans les Emirats pour tenter de trouver une solution à l'impasse politique et sécuritaire en Libye.

Dans un communiqué rendu public tard dans la soirée le même jour, le ministère des Affaires étrangères des Emirats a souligné que la rencontre entre les deux principaux acteurs libyens suscite de « l'optimisme quant à une solution politique ». « C'est un pas important dans le processus politique du pays (...). Pour garder un rôle de soutien aux efforts visant à mettre fin à la crise libyenne, la communauté internationale doit nommer un nouvel émissaire en Libye », a ajouté le ministère. À ce sujet, l'ONU a d'ores et déjà proposé le Palestinien Salam Fayyad pour remplacer l'actuel émissaire Martin Kobler, mais les Etats-

Unis s'en sont opposés en mettant leur veto. Malgré la nécessité exprimée de nommer un nouvel émissaire des Nations unies pour ce pays, les Emirats ont reconnu que l'ONU et son émissaire actuel ont « joué jusqu'ici un rôle significatif dans le processus politique » pour tenter de ramener la paix en Libye.

Engluée dans une interminable crise six ans après la révolte ayant mis fin au régime de Mouammar Kadhafi, la Libye est toujours victime d'une insécurité persistante, d'une économie en lambeaux et de rivalités politiques. Rappelons que depuis son entrée en fonctions à Tripoli en mars 2016, le gouvernement d'union n'est toujours pas parvenu à asseoir son autorité sur l'ensemble du pays. Quant aux deux protagonistes, leur rencontre d'Abou Dhabi est la deuxième du genre après celle qui avait eu lieu en janvier 2016 peu après la désignation de Fayed al-Sarraj à la tête du gouvernement d'union nationale.

Nestor N'Gampoula

ITALIE

Des ONG accusées de se faire de l'argent sur l'immigration

La polémique ne retombe pas après les accusations d'un juge contre des associations soupçonnées de s'enrichir sur le secours des migrants en mer.

Désormais la question ne se pose pas en termes de « si », mais de pour ou contre l'aide d'urgence aux migrants. Depuis les accusations lancées la semaine dernière par le procureur de la région sicilienne de Catane (sud de l'Italie), Carmelo Zuccaro, même le gouvernement à Rome est aujourd'hui divisé. Le procureur avait déclaré détenir la preuve que la dizaine d'organisations humanitaires surgissant en Méditerranée pour secourir des bateaux de migrants en difficulté faisait partie d'un réseau ; qu'elles étaient de mêche avec des passeurs libyens.

Tout en se disant incapable d'enquêter pour étayer ce qui ne relève encore, pour le moment, que de l'hypothèse, il a maintenu ses accusations. Ses certitudes ont enflammé les esprits. Les deux mouvements populistes italiens, le Mouvement 5 Etoiles (M5S) et, surtout la Ligue du Nord, ont emboîté le pas en affirmant qu'il y avait bien du louche sous la question des sauvetages inopinés des migrants en mer. Trop précis pour ne pas être guidés ; trop présents quand il s'agit de recueillir des rescapés de naufrage.

« Il y a trois ONG battant pavillon allemand qui refusent de déposer au Parlement italien parce qu'elles ne veulent pas dire qui les finance. Donc, si quelqu'un a quelque chose à cacher, il ne se retrouverait pas en pleine mer pour faire du bien, mais pour se faire des sous. Les nouveaux esclavagistes du 21^e siècle, c'est eux ! ». Ces propos sans nuances sont de Matteo Salvini, le leader du mouvement xénophobe de la Ligue du Nord. Pour lui, l'Italie dépense trop pour les 3.300 requérants d'asile qu'elle abrite : « c'est 100.000 euros par jour, qui seraient mieux investis en Afrique ».

Même teneur de ton du côté du M5S, le mouvement du comique Beppe Grillo, qui soutient que depuis toujours, il y a du blé à gratter derrière toute action humanitaire (voir encadré). Et que même la mafia le sait : il y a plus à gagner en « s'occupant » des immigrés que de tout autre trafic. Le gouvernement italien est divisé sur la question. Le ministre de la Justice, Andrea Orlando, rappelle que pour une ONG éventuellement indélicate, il en reste une majorité dont l'action est essentielle. Mais son collègue des Affaires étrangères, Angelino Alfano, ne l'entend pas de cette oreille. Il s'est dit « 100% d'accord avec le procureur Zuccaro parce qu'il a posé une vraie question. Ceux qui s'indignent sur commande sont des hypocrites », a-t-il lancé à la presse qui lui demandait de confirmer si des ONG vivaient effectivement du trafic des migrants.

Lucien Mpama

AFRIQUE

Une population en croissance d'ici 2050 et une remise en cause des APE

Selon le nouveau rapport du PRB à Washington, la population africaine devrait doubler d'ici 2050. Ce qui devrait remettre en question la durabilité du continent, selon le rapport, qui fustige les Accords de partenariat de développement (APE) entre l'Union européenne (UE) et l'Afrique.

Le représentant personnel pour l'Afrique de la Chancelière allemande, Guenther Nooke, s'est dit d'accord avec l'opinion générale concernant les APE: « Ce ne sont ni des accords, ni des partenariats ». Guenther Nooke se fonde sur « l'extrême faiblesse » de l'économie africaine et sur l'absence d'infrastructure en vue de la mise en œuvre des énergies renouvelables.

Il a adhéré au nouveau rapport du président rwandais Paul Kagame sur l'état de l'Union

africaine (UA), qu'il a qualifiée de « dysfonctionnelle » et qu'il accuse de « ne pas avoir saisi les opportunités des dix dernières années ». Il pense que l'UA « a besoin d'une réforme institutionnelle » face à des défis aussi conséquents. Les négociations pour un accord commercial post-Cotonou entre le pays ACP et l'UE peinent à avancer. Or l'accord de Cotonou prend fin en 2020.

Guenther Nooke s'est montré sévère avec Bruxelles : « Si l'UE a une excellente expérience des accords de libre-échange régionaux et des unions douanières, elle peut la partager [avec l'Union africaine], mais la DG commerce ici à Bruxelles doit changer », selon lui.

Noël Ndong

NIGÉRIA

Aisha Buhari, la première dame se veut rassurante sur la santé de son mari

En réponse aux nombreux appels de la société civile nigériane demandant au président Muhammadu Buhari, malade et âgé de 74 ans, à se mettre en congé du pouvoir, son épouse Aisha a réagi mardi soir en assurant que l'état de son mari n'était « pas aussi grave qu'il en a l'air » « Mon époux continue à remplir ses devoirs pendant toute cette période », a écrit sur Twitter, la première dame, qui faisait allusion aux absences répétées de Muhammadu Buhari aux conseils des ministres.

Le président nigérian a regagné son pays en mars dernier après avoir suivi un traitement médical à Londres. Durant son séjour de huit semaines en Grande-Bretagne, son intérim était assuré par le vice-président, Yemi Osinbajo, conformément à la Constitution nigériane. Et depuis, le chef de l'Etat a été absent des deux derniers conseils des ministres.

Les membres de la société civile, de nombreux hommes politiques tant de l'opposition que du régime s'inquiètent de la situation de blocage que pourrait causer l'absence du président des affaires du pays s'il ne délègue pas son pouvoir au vice-président comme le prévoit la loi fondamentale.

Au Nigéria, la question de la santé du chef de l'Etat est sensible depuis que le président Umaru Yar'Adua est décédé en 2010 de problèmes rénaux, longtemps cachés au grand public. Son hospitalisation à l'étranger avait déclenché des mois d'incertitude politique, jusqu'à sa mort qui a finalement porté au pouvoir le deuxième personnage de l'Etat, le vice-président Goodluck Jonathan pour le reste de son mandat. Ce dernier avait ensuite remporté la présidentielle de 2011.

Nestor N'Gampoula

« Passerelle vers le chinois », une compétition internationale de la langue chinoise pour les étudiants et les lycéens étrangers, organisée par l'Institut Confucius à l'Université Marien NGOUABI en collaboration avec l'Ambassade de Chine, fera cette année sa 2^{ème} édition de présélection au Congo ! Montrez votre maîtrise de la langue chinoise, profitez-en pour gagner une bourse d'études et un voyage en Chine !

Veillez venir nombreux à cette Compétition !

Critères d'admission : étudiants congolais âgés de 18 à 30 ans.

Date et Lieu :

le samedi 6 mai 2017,

Institut Confucius à l'Université Marien NGOUABI

Pour plus d'informations et inscription :

Tél. : 06 444 94 71

Date limite d'inscription : le vendredi 5 mai 2017 à 17 h 00

LIVRE

Un grand débat intellectuel autour du « Régime consensualiste » d'Anatole Collinet Makosso

Paru aux éditions L'Harmattan Congo, « Le régime consensualiste » dans la Constitution congolaise du 25 octobre 2015, commenté article par article » a fait l'objet, le 29 avril, d'une journée de réflexion, organisée à l'auditorium du ministère des Affaires étrangères et de la coopération de Brazzaville.

Comprenant 452 pages, cet ouvrage est divisé en deux parties. La première : Contexte, justification et portée de la réforme institutionnelle est structurée en trois chapitres. Il s'agit notamment de : « Les débats sémantiques autour des concepts de changement et de révision de la constitution » ; « Le sort des dispositions intangibles et la problématique de la valeur normative de la Constitution » ; « La portée de la réforme institutionnelle : le régime consensualiste congolais. »

La seconde partie est, quant à elle, réservée à l'explication, l'analyse et le commentaire article par article du texte constitutionnel. Ainsi, l'auteur est revenu à travers près de vingt titres, sur les conseils consultatifs nationaux, les partis

politiques et le statut de l'opposition, le statut des anciens dirigeants ainsi que les rapports entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif.

En effet, dans cet ouvrage considéré comme un véritable cours de droit constitutionnel appliqué, l'auteur fait d'abord découvrir aux lecteurs l'esprit de la Constitution congolaise du 25 octobre 2015, avant d'en présenter à partir d'un commentaire détaillé, les diverses institutions. Son analyse éclaire la pratique durable de cette nouvelle Constitution qui entend concilier les valeurs traditionnelles de la culture bantou avec les principes universels de la démocratie.

« J'ai osé simplement, j'ai fait un essai, je dis que puisque le fonctionnement des institutions s'appuie sur le consensus, nous allons l'appeler régime consensualiste, mais ce n'est qu'un projet, une proposition, les autres peuvent ou ne pas l'accepter. C'est pourquoi nous avons associé les chercheurs, les experts en la matière », a expliqué Anatole Collinet Makosso. Pour décortiquer cet ouvrage

préfacé par Jean Girardon, Pr émérite de la Sorbonne, qui a fait le déplacement de Brazzaville, des universitaires, intellectuels congolais et étrangers se sont retrouvés autour des panels. L'un d'eux a porté sur le consensualisme, nouveau régime

L'autre avait pour thème : « Le consensualisme comme régime politique, réalité ou fiction ». Il a été ponctué par des exposés sur « la nature de la séparation des pouvoirs dans le régime consensualiste congolais » ; « la gouvernance territoriale dans

rer ses frères. Au moment où s'engage un vrai débat sur l'opportunité ou non de réformer les institutions, de réviser ou de revoir les constitutions, je crois que le peuple congolais devrait veiller à ce que ce qu'il a élaboré lui-même et adopté le 25 octobre 2015 soit connu par les autres pour qu'il soit réellement une source d'inspiration et ne pas en avoir honte », a conclu l'auteur, rappelant que la Constitution congolaise a déjà inspiré la Côte d'Ivoire qui a consacré un titre au Conseil des sages, des rois et notabilités traditionnelles, dans sa nouvelle loi fondamentale, adoptée l'an dernier.

Magistrat et docteur en droit international pénal, Anatole Collinet Makosso est enseignant-chercheur à l'université Marien-Ngouabi de Brazzaville. Diplômé du Centre d'études diplomatiques et stratégiques (CEDS) de Paris, l'actuel ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation est auteur de plusieurs ouvrages et promoteur des éditions L'Harmattan Congo.

Parfait Wilfried Douniama

« C'est un honneur pour le peuple congolais d'avoir déjà commencé à inspirer ses frères. Au moment où s'engage un vrai débat sur l'opportunité ou non de réformer les institutions, de réviser ou de revoir les constitutions, je crois que le peuple congolais devrait veiller à ce que ce qu'il a élaboré lui-même et adopté le 25 octobre 2015 soit connu par les autres pour qu'il soit réellement une source d'inspiration et ne pas en avoir honte »

politique congolais. Ce qui a donné lieu aux communications du sociologue Henri Ossebi sur le Consensualisme, une approche en sciences sociales ; du Pr Grégoire Lefouoba sur la notion de consensualisme dans la philosophie politique et du Pr Jean-Luc Aka Evy sur la multiplication des conseils consultatifs : consensualisme ou communautarisation de la nation.

la Constitution du 25 octobre 2015 ». L'ambassadeur du Cameroun au Congo, Hamidou Komidor Njimoluh, a enfin exposé sur le sous-thème : « Le régime consensualiste peut-il s'exporter ? regard d'un observateur africain ».

La Côte d'Ivoire s'est inspirée « C'est un honneur pour le peuple congolais d'avoir déjà commencé à inspi-

MUSIQUE TRADITIONNELLE

Un spectacle réussi pour le groupe Ngoma za Kongo

Le spectacle a eu lieu le week-end dernier au Centre culturel russe (CCR) de Brazzaville, en présence des corps diplomatiques accrédités au Congo, dont l'ambassadeur de la fédération de Russie au Congo, Valery Mikhaïlov et de bien d'autres personnalités.

C'est un nouveau spectacle monté en 2016 que le groupe Ngoma za Kongo a présenté au CCR. Intitulé « Demande aux esprits Kongo », ce spectacle très riche en musique et danse est joué pour la seconde fois en l'espace de deux mois dans ce même cadre.

Comme lors de sa précédente prestation, les spectateurs ont suivi un spectacle en deux phases sous la chorégraphie de Simplice Caroline Jam Boukaka. La première a été consacrée aux danses traditionnelles plus ou moins améliorées, avec un look moderne. La deuxième phase s'est basée sur les rites Kongo. Ici, les artistes se sont habillés en soutanes rouges comme leurs ancêtres.

Ce spectacle a précisé son directeur artistique, Léonard Baniekona, est une première présentation publique. « Il a



Les artistes du groupe Ngoma za Kongo en plein spectacle (Adiac)

été une réussite totale pour nous, et pour preuve, vous avez vu comment la salle a vibré et le public est sorti satisfait. »

Créé en 1999 par l'entrepreneur culturel et touristique Léonard Baniekona pour promouvoir la musique et la danse traditionnelles Kongo, Ngoma za Kongo est un groupe de musique tra-

ditionnelle, de danse, de chant et de théâtre. Le groupe a déjà fait de nombreuses tournées en Afrique, aux USA et en Europe. Il est composé de plusieurs artistes en perpétuelle recherche de nouvelles sonorités en s'inspirant des traditions Kongo. Il représente une grande diversité de sons et couleurs Kongo.

« Le groupe Ngoma za Kongo

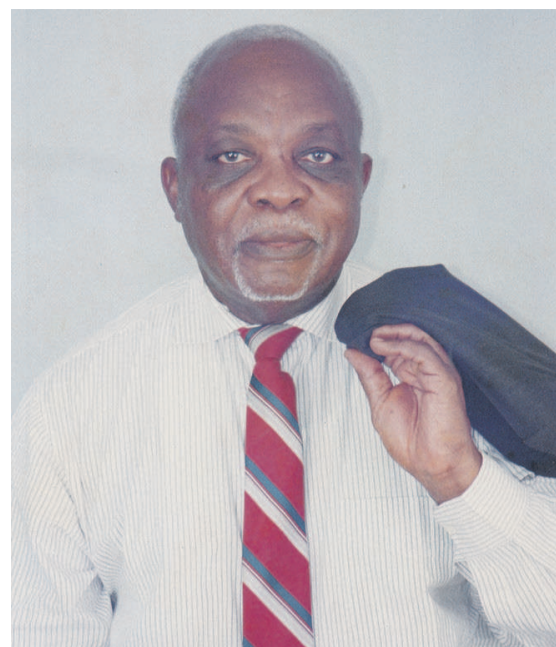
est très connu au Congo. C'est l'un des meilleurs groupes musicaux du Congo. Même s'il n'y a que quatre artistes, ils se produisent normalement comme si c'était un groupe complet. Il a déjà donné un concert magnifique dans notre salle. Nous voyons notre tâche non seulement à la propagation de la

culture russe, mais aussi en assistance à la culture congolaise. C'est pourquoi, nous avons invité non seulement les Congolais mais aussi les expatriés en service à Brazzaville pour qu'ils puissent connaître la culture congolaise et la faire promouvoir dans leurs pays respectifs », a déclaré le directeur du CCR, Sergey Belyaev à l'issue du concert.

Quant à la qualité de la prestation de ce groupe qui utilise des instruments très diversifiés, le directeur du CCR a souligné : « chaque fois nous constatons que le niveau professionnel de ce groupe devient encore plus élevé, c'est pour cela que nous ne pouvons qu'apprécier leur performance ».

La prochaine prestation musicale au CCR est prévue pour le samedi 06 mai 2017 à 17h, à l'occasion de la journée de la victoire de l'Europe (fin de la deuxième guerre mondiale en Europe). Ce concert sera donné par le Chœur Sanctus, qui est l'un des meilleurs de la place jouant de la musique sacrée.

Bruno Okokana



La famille Kouma informe parents, ami(es) et connaissances, du décès du Colonel (R) Kouma Paul «Popaul» (AET matricule 36), survenu le jeudi 27 avril 2017 à 23h 15 au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire a lieu au N°432 de la rue Mandzomo Plateau des 15 ans, avenue des 16^e.

Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.

Albert Mboko, Guy Germain Dellau et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances du décès de leur épouse, mère, sœur, tante, grand-mère, arrière grand-mère Mme Mboko née Dellau Sylvie Pelagie. Décès survenu le Jeudi 27 avril 2017 à Paris (France).

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au N° 9, Rue Otema à Nkombo. La date et le programme des obsèques vous seront communiqués ultérieurement.



L'AMBASSADE D'ALLEMAGNE EN REPUBLIQUE DU CONGO

Informe toute personne qui souhaiterait avoir les informations concernant la Chancellerie d'appeler au numéro ci-après: 06.510.01.48, les autres numéros inscrits sur le site Internet de l'Ambassade ne sont plus valables. “

NÉCROLOGIE

La famille Mboko à Brazzaville et la famille Dellau à Pointe-Noire ont le regret d'informer Molebanda Françoise et Ndjimo à Ouesso, du décès de Madame Mboko née Dellau Sylvie, dit Pélagie, décès survenu le 27 avril 2017 à Paris.

La veillée mortuaire se tient au 9 rue Otema à Kombo.

Hervé Brice Mampouya, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, les enfants, Flore et Diane Mampouya à Brazzaville, Aymar Mampouya à Pointe-Noire, Aude et Inès Mampouya en France, Darel Mampouya au Sénégal, Mme Mampouya née Boukaka Joséphine ont la profonde douleur de vous annoncer le décès ce jour 25 avril à 5 heures du matin de leur père et époux, André Mampouya, ex agent de l'Office national des Postes et Télécommunications (ONPT) retraité. La veillée mortuaire se tient au domicile du défunt sis au n° 140 de la Rue Jolly à Bacongo, ex Matouta Jean. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Marie Solange Nkazi Kibaki et famille annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de leur père Grégoire Nkazi Kibaki, survenu le 24 avril 2017 à Brazzaville.

La veillée mortuaire est située au, N° 1, de l'avenue Simon Kibangu (La montagne sainte à Makélékélé). La date de l'inhumation est fixée au samedi 6 mai 2017 au cimetière Ma Campagne à Kinsoundi.



Lydie Gisèle Oko, journaliste aux Dépêches de Brazzaville et la famille Ngatsé Guy Roger, Péa, Alphonse, Régis, Cadie Lucienne ainsi que Ondongo Rody Nicaise, Mouabouéré Pascaline, Onanga Thérèse, Ngala Véronique et Issongo Joséphine ont la profonde douleur d'informer parents, amis et connaissances du décès de leur fille, nièce et sœur Charline Ngabouya Ikobo survenu le 29 avril 2017, au Centre hospitalier universel (CHU) de Brazzaville des suites d'une longue maladie. La veillée mortuaire se tient au N 11 de la rue Abala Talangai Brazzaville (arrêt Liberté) La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement



REMERCIEMENTS

Les familles Oba Basile, Odou Victor et Edoungatso remercient parents, amis et connaissances pour le soutien moral et financier apporter lors du décès de leur fille, mère, tante et grand-mère, Alphonsine Oba, agent retraitée de l'hôpital de Talangai, survenu le 18 avril 2017 à Brazzaville. Que tous trouvent ici leur reconnaissance. La famille



INSERTION LEGALE

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR :

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur en un seul lot d'un immeuble dont la désignation suit :

DESIGNATION :

Un immeuble urbain sis au quartier Mpita et cadastré : section BP, bloc 30, parcelle n° 15, superficie 800 m2, objet du Titre Foncier n° 25.561.

MISE A PRIX : 45 000 000 FCFA

A LA REQUETE POURSUITE ET DILIGENCES DE :

La Banque Congolaise de l'Habitat en sigle « BCH », société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de Fcfa 20 000 000 000 dont le siège social est sis à Brazzaville, centre-ville, Avenue Amilcar Cabral, B.P. : 987, immatriculé au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro BZ-CGO-07-B-744. Ayant pour conseil Maître Magloire SENGA Avocat à la Cour, Cabinet sis au n° 146 Avenue Moe Katt MATOU, Rond-point Lumumba, centre-ville, Pointe-Noire

DATE ET LIEU :

Le Samedi 13 Mai à 08 heures,
Par devant Maître Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI, Notaire à Brazzaville, Office sis 93 Avenue GALIENI MPILA centre-ville Brazzaville, laquelle fait élection de domicile pour les besoins de la cause, en l'étude de Maître Norbert Diétrich M'FOUTOU, Notaire à Pointe, étude sise au 87, Boulevard Général Charles DE GAULLE.

EN EXECUTION DE :

La copie dûment exécutoire d'un acte notarié portant contrat de prêt assorti d'une affectation hypothécaire, délivrée par Maître Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI, Notaire à Brazzaville, le 04 juillet 2013

Et par suite d'un commandement des Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice Commissaires-priseurs, en date du 21 décembre 2016, enregistré et publié le 24 Janvier 2017 à la Conservation Foncière de Pointe-Noire.

BIEN SAISI SUR :

Monsieur MABIALA Eldo Pierre, de nationalité congolaise, agent de la société Générale Suisse, domicilié 61, rue Marie BELLA Quartier DIATA Makélékélé Brazzaville.

Le Cabinet d'Avocats, Maître Magloire SENGA, Avocat à la Cour, Cabinet sis au n° 146 Avenue Moe Katt MATOU en face de la Société Z et H, au rond-point Lumumba centre-ville vers la Société NANA Boutique, BP : 1336, Tél : 220011961 / 220011982, email : cab_avocatsenga@yahoo.fr, Pointe-Noire République du Congo, Avocat poursuivant.

Fait et signé le 21 avril 2017

**Par l'Avocat poursuivant soussigné.
Me Magloire SENGA**

INSERTION LEGALE

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR :

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur en un seul lot d'un immeuble dont la désignation suit :

DESIGNATION :

Propriété bâtie sise à Pointe-Noire, cadastré : section L, bloc 151, parcelle n°04, superficie 245,67 m2, objet du titre foncier n°34.530 ;

MISE A PRIX : 30 000 000 FCFA

DATE ET LIEU :

Le Samedi 13 mai 2017 à 08 heures,
Au Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, au Palais de Justice, en face du Consulat Général de France à Pointe-Noire, salle ordinaire des audiences ;

POURSUIITE ET DILIGENCES DE :

La Banque Congolaise de l'Habitat en sigle « BCH », société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de FCFA 20 000 000 000 dont le siège social est sis à Brazzaville, centre-ville, Avenue Amilcar Cabral, B.P. : 987, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro BZ-CGO-07-B-744, Ayant pour conseil Maître Magloire SENGA Avocat à la Cour, Cabinet sis au n° 146 Avenue Moe Katt MATOU, Rond-point Lumumba, centre-ville, Pointe-Noire.

EN EXECUTION DE :

La copie dûment exécutoire d'un acte notarié portant convention avec cautionnement hypothécaire, délivrée le 17 septembre 2015, par Maître Hugues-Ildo POATY, Notaire à Pointe-Noire ;

Et par suite d'un commandement de Maître Jean Bruno MPOUKOU, Huissier de Justice Commissaire-priseur à la résidence à Pointe-Noire, en date 27 Octobre 2016, enregistré et publié le 23 novembre 2016 à la Conservation Foncière.

BIEN SAISI SUR :

Madame DEMBE Sylvie Ghana NGUESSO, gérante de la société Sylvie GHANA Services (SGS), Sarl au capital de F CFA 1.000.000 dont le siège social est sis à Pointe-Noire Boulevard du Général Charles de Gaulle, tour Mayombe, Centre-ville, immatriculée au RCCM sous le n°01-B-895.

Pour toute information, contacter le Cabinet d'Avocats, Maître Magloire SENGA, Avocat à la Cour, Cabinet sis au n° 146 Avenue Moe Katt MATOU en face de la Société Z et H, au rond-point Lumumba centre-ville vers la Société NANA Boutique, BP : 1336, Tél : 220011961 / 220011982, email : cab_avocatsenga@yahoo.fr, Pointe-Noire République du Congo.

Fait et signé le 21 avril 2017

Par l'Avocat poursuivant soussigné.

Me Magloire SENGA



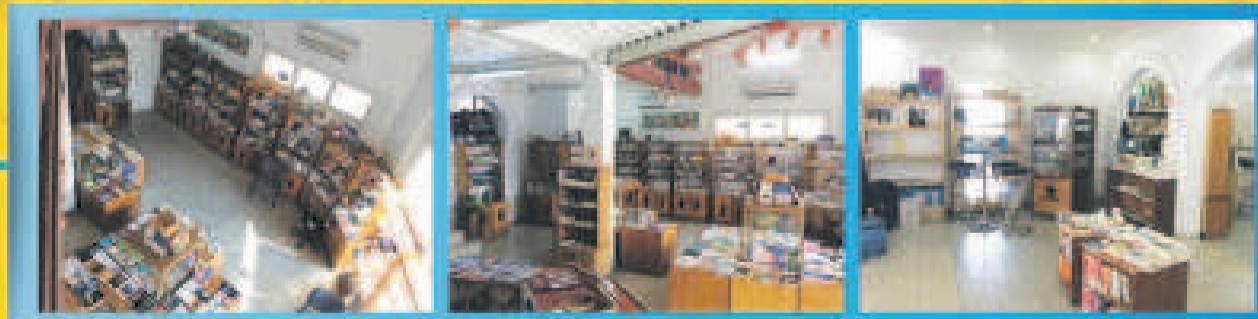
LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :**

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dedicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-19h)
Samedi (9h-19h)



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

La RDC en net recul

Dans un communiqué publié en marge de la journée internationale de la presse, Amnesty international dénonce le musèlement de la presse congolaise et la tendance à garder la population dans l'ignorance, en particulier dans le contexte de la crise politique et sécuritaire qui sévit actuellement au pays.

La liberté de la presse en RDC est en net recul. Ce constat a été fait mercredi 3 mai à la faveur de la célébration de la journée internationale de la presse par diverses structures liées à la corporation journalistique. Cette année 2017, le pays régresse en effet de deux places au classement de Reporters sans frontières. La RDC pointe à la 154ème position sur 180 pays, son mauvais score depuis 2002, fait remarquer Amnesty International. De nombreuses organisations professionnelles du secteur sont montées au créneau pour stigmatiser la tendance au musèlement de la presse congolaise, à l'instar de Journaliste en danger (JED).

Cette organisation note que depuis 2001, aucun geste, ni politique, ni législatif, ni juridique n'a été posé en faveur des journalistes et de la liberté de la presse par les différents gouvernements qui se sont succédés. Une situation qui traduit, d'après

cette ONG, le peu d'intérêt que l'Etat accorde à l'évolution et à l'épanouissement socioprofessionnel des médias en RDC. Les statistiques brandies par JED, partant de fin 2016, ne sont pas du tout encourageantes et n'incitent guère à l'optimisme. « 87 cas d'attaques directes et diverses contre la presse » ont été recensés fin 2016 et au moins 69 autres cas d'atteintes à la liberté de la presse répertoriés depuis le début de l'année 2017. Ce qui constitue une régression par rapport à l'année passée lorsqu'on sait qu'à la même période, soit de janvier à mai 2016, seuls 41 cas d'atteintes à la liberté de la presse ont été enregistrés.

Enfonçant le clou, Amnesty international a dénoncé dans un communiqué, les conditions difficiles dans lesquelles œuvrent les professionnels des médias « régulièrement arrêtés arbitrairement, tabassés, humiliés, leur matériel saisi ». À cela s'ajoutent la fermeture fréquente des médias proches de l'opposition et la mise en place des mesures administratives restrictives pour la presse. Les autorités congolaises se seraient particulièrement illustrées par ces pratiques entre 2015 et 2016, à en croire cette ONG internationale qui cite, entre autres, la fermeture de la radiotélévision Jua de l'opposant Jean-Claude Muyambo ainsi



Des journalistes congolais en conférence de presse

que de Nyota et Mapendo, deux médias appartenant à l'ancien gouverneur du Katanga Moïse Katumbi. Et de rappeler également qu'à cette période, Internet a été coupé et filtré dans le pays à au moins deux reprises et le signal de deux des radios les plus écoutées brouillé ou interrompu. Cas de Radio France internationale (RFI), dont le signal radio a été coupé depuis le 4 novembre 2016.

Alors que d'aucuns s'attendaient à ce que les médias fermés reprennent du service après les mesures de « décrispation politique » fixées par l'accord politique du 31 décembre 2016,

force est de constater que la plupart sont toujours interdits de diffusion. Plus grave, la diffusion en continu des médias étrangers en RDC est dorénavant soumise, selon un décret signé par le ministre de la Communication et des médias, à une prise de contrôle par des Congolais de leur entreprise. À défaut, ils sont astreints à conclure un partenariat avec une radio privée congolaise et accepter de n'émettre que par intermittence. Ceux des médias qui ne se sont pas conformés à cet arrêté ministériel, endéans les quarante-cinq jours requis, étaient menacés de coupure de fréquence ou d'an-

tenne. Pour Amnesty international, il s'agit là ni plus ni moins d'un musèlement de la presse en RDC. « Les médias jouent un rôle primordial pour informer la population et permettre un débat démocratique. Les attaques contre eux et les journalistes doivent cesser. Les autorités devraient comprendre qu'il est dans leur intérêt d'encourager et protéger une presse libre et indépendante qui rapporte les faits », fait observer Amnesty international plus que jamais préoccupé par le sort des médias et des journalistes en RDC.

Alain Diasso

L'Acaj plaide pour le rétablissement de signal des médias indépendants

Cette ONG de défense des droits de l'homme attend du gouvernement de la RDC l'application de ces mesures relatives au secteur des médias, qui sont comptées parmi celles visant la décrispation politique dans le pays.

À l'occasion de la célébration de la journée dédiée à la liberté de la presse, l'Association congolaise pour l'accès à la justice (ACAJ) a exigé, le 3 mai 2017, le rétablissement de signal des médias proches des opposants à Lubumbashi et de la RFI à Kinshasa. Pour cette ONG, cela serait dans le sens de l'application des mesures de décrispation politique contenues dans l'accord politique global et inclusif du 31 décembre 2016.

Dans son communiqué publié à cet effet, l'Acaj a noté que les médias proches des opposants fermés à Lubumbashi sont Nyota radio et télévision, Mapendo télévision, propriétés de Moïse Katumbi, Jua radio et télévision, de Jean-Claude Muyambo, et Voix du Katanga, de Gabriel Kyungu wa Kumwanza.

À en croire cette ONG de défense des droits de l'homme, le signal de ces médias aurait été coupé pour museler l'opposition et la société civile. « Le gouvernement a la responsabilité d'appliquer toutes les mesures de décrispation politique et en particulier celle relative au rétablissement sans délai de signal des médias susmentionnés », a déclaré le



Le président de l'Acaj, Me Georges Kapiamba.

président de l'Acaj, Me Georges Kapiamba. Il en est aussi, a-t-il poursuivi, de la mesure qui oblige les autorités à garantir l'égalité d'accès aux médias publics à tous les courants politiques et sociaux notamment par la fixation d'un temps d'antenne réglementaire et de l'instauration du droit de réplique au gouvernement dans la grille des programmes de ces médias. « À ce propos, l'article 24 de la Constitution prescrit que les médias audiovisuels et écrits d'Etat sont des

services publics dont l'accès est garanti de manière équitable à tous les courants politiques et sociaux », a souligné le président de l'Acaj.

L'Acaj a, par ailleurs, profité de cette opportunité pour exiger l'application des autres mesures de décrispation politique dont la cessation des poursuites à caractère politique à l'égard de Moïse Katumbi et ses douze proches; la libération d'Eugène Diomi Ndongala, du Bâtonnier Jean-Claude Muyambo, etc. ainsi que

la fin de dédoublement des partis politiques de l'opposition.

Liberté de la presse à l'heure des médias sociaux

Dans ce même chapitre de la liberté de la presse, les chercheurs du Projet d'application des médias sociaux et droits humains (MS&DH) de l'IRDH, qui a pour objectif d'encourager les citoyens à exprimer leurs opinions à travers les nouvelles technologies de communication et de l'information, rappellent qu'il est aussi important de documenter les cas de violence contre des personnes ayant publié une information ou exprimé une opinion sur son site web, son blog personnel, sa page Facebook ou son compte twitter. Ces chercheurs ont, en effet, noté qu'en cette Journée internationale de la liberté de la presse, les statistiques d'atteintes à la liberté de la presse se limitent aux abus contre les professionnels des médias que sont les journalistes des médias traditionnellement connus : Journaux papiers, Radio et Télévision, alors qu'à l'heure actuelle, en complément desdits médias traditionnels, les citoyens produisent beaucoup d'informations à travers les médias sociaux, blogs personnels, Facebook, Twitter, LinkedIn, Instagram, WhatsApp. C'est ce qui pousse ces scientifiques à recommander d'étendre la documentation des atteintes à la liberté de la presse aux nouveaux médias.

Lucien Dianzenza

MATIÈRES PREMIÈRES

Enfin l'horizon économique s'éclaircit

La Banque mondiale a projeté un baril de brut à 55 dollars américains USD en 2017, et a tablé sur un cours moyen de 60 dollars en 2018. Confirmant une tendance à la hausse, signalée dans ses prévisions antérieures, l'institution de Bretton Woods indique que cette légère remontée est le fruit d'un rééquilibrage progressif des marchés suite à la décision des pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et d'autres pays pétroliers de limiter leurs productions.

Dans un communiqué officiel, la Banque mondiale (BM) a annoncé une hausse globale des cours de matières premières industrielles, notamment ceux de l'énergie et des métaux. Selon l'institution financière internationale, cette tendance devrait se poursuivre l'année prochaine. Toutefois, a-t-elle mis en garde, un rebond plus important que prévu de l'exploitation des schistes bitumeux aux États-Unis d'Amérique peut entraîner une révision à la baisse de ces prévisions. Dans l'ensemble, les chiffres indiquent un rebond

de 26 % cette année et de 8 % en 2018 des prix des matières premières énergétiques. D'autres produits comme le gaz naturel et le charbon se retrouvent également dans cette catégorie.

L'autre bonne nouvelle est la hausse attendue des produits non-énergétiques dont l'agriculture, les engrais, les métaux et autres minerais. Il est prévu un bond de 16 % des prix des métaux cette année suite à une demande de nouveau en hausse de la Chine et des contraintes signalées du côté de l'offre dans certains sites miniers du Chili, de l'Indonésie et du Pérou, informe la BM. A cela, il convient d'ajouter des grèves et autres contentieux dans les grandes mines, qui ont contribué à la flambée des prix.

On s'achemine ainsi vers la fin de cinq années continues de baisse aux effets désastreux pour la région, dont la RDC. En effet, la BM a projeté une remontée de la croissance congolaise à 5 % en moyenne entre 2017 et 2018 si les tensions politiques ne viennent pas perturber cette belle reprise.

Laurent Essolomwa

DIVISION 1

Katumbi met l'avion MD 83 de Mazembe à la disposition des clubs engagés au play-off

Toutes les équipes participant au play-off pourront prendre place à bord de l'avion du club, si elles le souhaitent, lorsque le TPM se déplace et si le trajet les arrange.

Le président du TP Mazembe Moïse Katumbi actuellement en exil à l'étranger a décidé de venir à la rescousse des clubs engagés à la phase de Play-off du championnat national éprouvant des difficultés pour financer leurs déplacements dans les provinces où ils sont attendus. En effet, il devient très laborieux pour certains clubs aux ressources limitées d'aller d'un coin à l'autre du pays pour disputer des matches surtout lorsqu'on doit miser sur des vols réguliers extrêmement coûteux des compagnies aériennes privées. Conscient de cet état de chose qui porte préjudice au déroulement du championnat avec le risque de perturber le calendrier de la compétition, le chairman Moïse Katumbi a décidé, depuis son exil, de mettre l'appareil MD 83 du TP Mazembe à la disposition des équipes désireuses d'y prendre place et effectuant le même trajet que les Corbeaux. Lorsque le TP Mazembe se déplace et si le trajet arrange une des équipes engagées au play-off, c'est volontiers que sa délégation (joueurs et staff technique) pourrait prendre place à bord de l'avion, sans déboursier le moindre centime. « Quand nous

avons une destination et qu'il y a un club qui est dans cette destination-là, nous voyons très mal [comment] on ne peut pas le prendre. C'est pour faciliter les choses et améliorer le niveau du football congolais. Je vous confirme que c'est absolument gratuit », a assuré le manager du club de Lubumbashi, Frédéric Kitenge.

Premiers bénéficiaires de cette générosité de Moïse Katumbi, l'OC Muungano et CS Don Bosco ont quitté le 2 mai Lubumbashi pour Bukavu (capitale du Sud Kivu) avec à bord, l'équipe de Mazembe attendue par Bukavu Dawa pour le compte de la 7e journée de la Division 1. Toujours à bord de cet avion, l'équipe de Don Bosco pourra être transportée jusqu'à Kinshasa où elle entend disputer ce jeudi 4 mai son match contre Renaissance du Congo en prélude au classico du dimanche 7 mai V.Club-TP Mazembe.

Ce nouveau geste de Moïse Katumbi, un sportif passionné au service de son pays, a été largement salué par les sportifs congolais, admiratifs devant tant de générosité bien que certains y voient une décision populiste à la limite d'une précampagne électorale en perspective d'une candidature à la prochaine présidentielle.

Alain Diasso

AÉROPORT INTERNATIONAL DE GOMA

Redémarrage effectif des travaux de prolongement de la piste

Ces travaux qui rentrent dans le cadre du Projet d'amélioration de la sécurité dans cet aéroport envisagent de remettre cette piste à sa longueur de trois mille mètres, d'avant l'éruption volcanique de 2002.

La Cellule d'exécution du projet de transport multimodal (CEPTM) a annoncé le redémarrage, le 2 mai 2017, des travaux de prolongement de la piste de l'Aéroport international de Goma, dans le Nord-Kivu. Ces travaux exécutés par l'entreprise Safricas sur financement de la Banque mondiale visent à rétablir cette piste à 3 mille mètres, sa longueur d'avant l'éruption volcanique du 17 janvier 2002. Le délai d'exécution desdits travaux étant de quatorze mois, la fin de ceux-ci est ainsi projetée au 1er juillet 2018.

La mise en œuvre de ce projet, signale la CEPTM dans un communiqué publié à cet effet, est

effective après quarante-cinq jours de signature du contrat intervenu le 07 février 2017 à Kinshasa avec cette entreprise. Pour le coordonnateur national de la CEPTM, Lazare Dakahudyno Wakale Minada, « la mise en œuvre effective de ce contrat est un atout majeur sur l'exécution du projet et constitue une phase importante pour la mise à niveau internationale de l'Aéroport de Goma et pour atteindre les objectifs du Projet PASAG, visant l'amélioration de la sécurité, de la sûreté et des opérations de l'Aéroport international de Goma ».

Avec le démarrage effectif de ces travaux, la CEPTM, en tant qu'Agence consensuelle d'exécution du Projet d'amélioration de la sécurité à l'Aéroport international de Goma considéré par le gouvernement de la RDC et la Banque mondiale comme un projet d'urgence, va de l'avant dans la mise en œuvre de ce pro-

jet dont l'accord de financement a été signé le 2 avril 2015 et sa mise en vigueur intervenu le 30 septembre 2015 en un temps record.

Il est rappelé qu'outre ce marché de réhabilitation de la piste, la composante du projet concernant les investissements dans l'infrastructure aéroportuaire comprend la construction des ouvrages de drainage dans l'emprise aéroportuaire et d'un collecteur urbain pour évacuer les eaux de pluie de la zone aéroportuaire vers le lac Kivu ; la construction d'une clôture de l'emprise aéroportuaire ; la réhabilitation et l'extension du parking des avions ; l'installation du balisage lumineux de la piste, des voies de circulation et du parking des avions ; la construction d'un complexe Tour de contrôle et Bloc technique ; la fourniture et installation d'une sous station électrique ; etc.

Lucien Dianzenza

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE

UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

Journaux

Magazines

Dépliants

Flyers, Affiches

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

BOXE

Les ponténégrins se préparent pour le championnat d'Afrique zone 4

Dans le cadre des préparatifs du championnat d'Afrique zone 4 que le Congo abrite le 27 mai prochain à Brazzaville, le président de la Ligue départementale de boxe de Pointe-Noire, Gilbert Kindzessé, a lancé le week-end dernier les combats tests en vue de la mise en place de la sélection départementale

Ces combats de présélection des meilleurs boxeurs de la Ligue de Pointe-Noire s'achève le 6 mai au CEG 3 Glorieuses. À l'issue du test, la sélection de Pointe-Noire rejoindra ensuite les sélections de Brazzaville, de la Bouenza, du Niari et de la Likouala pour les derniers combats qui permettront à la fédération congolaise de boxe de mettre en place l'équipe nationale des Diables rouges.

Dans son mot de circonstance, le président de la ligue de Pointe-Noire, Gilbert Kindzessé, s'est fié au savoir-faire des entraîneurs. « *Après les 11e Jeux Africains où notre département a offert un champion d'Afrique à la nation, et la brillante participation de nos boxeurs aux Jeux olympiques de Rio, nous voici aujourd'hui aux préparatifs du championnat d'Afrique de la zone 4 qui se déroulera à Brazzaville le 27 mai. Nous osons croire que les entraîneurs sont à la hauteur de leur tâche et vont nous fournir les meilleurs boxeurs qui affronteront leurs collègues de Brazzaville et d'autres départements en vue de la mise en place de la sélection nationale.* »

Pour ce faire, il a lancé un appel à tous les officiels techniques d'être impartiaux



Une vue de la salle pendant le combat «adiac»



Les cadres de sport assistant aux combats «adiac»

dans leur tâche et à la commission technique de fournir les meilleurs boxeurs.

Au total, cent-dix boxeurs de 14 clubs ponténégrins participent aux différentes épreuves prévues dans toutes les catégories, à savoir: les mouches, les mi-mouches, les plumes, les légers, les moyens, les mi-moyens, les supers lourds et les lourds.

Après les premiers combats, le directeur technique départemental, Dieudonné Moukouyou, a jugé très faible le niveau des boxeurs qui ont été pris au dépourvu. Mais, au fil des combats, le staff technique de la Ligue de Pointe-Noire va découvrir les boxeurs de haut niveau, a-t-il assuré. Par ailleurs, Germain Mouanda, représentant du directeur départemen-

tal des sports et de l'éducation physique a indiqué que la direction apprécie ce sport à cause des efforts et du mérite dont les boxeurs ponténégrins ont toujours fait montre au niveau national et africain pour ne citer que les Jeux Africains 2015 de Brazzaville. « *Pour ces présélectionnés au championnat d'Afrique, j'ose croire que vous ne ménagerez aucun effort pour que notre département soit le plus représenté dans la sélection des boxeurs du Congo. Le directeur départemental des sports que je représente m'a chargé de vous dire que les présélectionnés de Pointe-Noire rentreront à Brazzaville avec sa bénédiction* », a-t-il ajouté.

Charlem Léa Legnoki

VERNISSAGE

Le Tchikumbi au bout du pinceau de Trigo Piula

L'artiste peintre, Trigo Piula va exposer le 05 mai à l'Institut français du Congo (IFC) ses œuvres qui ont pour sujet la culture et l'histoire de Tchikumbi, un rite de passage magico-religieux des peuples de la région du Kouilou, dont le but est de préparer la jeune fille nubile à devenir femme.

L'IFC organise depuis des années des expositions qui attirent des centaines de gens venant admirer ou acheter des œuvres d'art de différents artistes. Cette semaine, l'exposition sera d'une grande richesse et ce, dans toute sa technicité avec les œuvres d'art de Trigo Piula sur le Tchikumbi.

Trigo Piula est un meneur de rêves qui ne cesse de se nourrir à sa source et à celle d'autrui. Tous les jeux de traitement de la lumière et de la pénombre peuvent briller dans ses yeux, tout comme tous les mots peuvent hanter son horizon. Les cris peuplent ses mots : silence, dérision, colère, révolte, refus,



Une exposition de Trigo Piula sur le Tchikumbi crédit photo «ADIAC»

critique, humour etc.

Cet artiste peintre a un style propre à lui-même, il donne à ses toiles, une forme de couleur imprévue dictée par le geste, l'instant et la matière. Ce jaillissement spontané donne des résultats étonnants et très in-

téressants, expression indicible au moyen de formes originales que l'imaginaire de chacun s'approprie selon sa personnalité. Le vendredi 5 mai, Trigo Piula va à travers un vernissage de l'exposition, présenter aux ponténégrins, ses toiles sur le

Tchikumbi. Un rendu original, coloré et lumineux, et comme dans les nuages, le public aura la chance de voir des formes, objets, personnages, morceaux de visage, attitudes etc.

À vrai dire, la solitude du Tchikumbi a donné un nou-

veau souffle à la peinture de Trigo Piula, alors que la guerre le conduit à Pointe-Noire, fort de 25 ans d'expérience dans la peinture. Dans ce rite magico-religieux des peuples de la région du Kouilou, dont le but est de préparer la jeune fille nubile au mariage, l'artiste puise les leitmotifs qui orientent son inspiration : les clairs-obscur, le rouge sombre, les corps statiques ou en mouvement, le vécu de la jeune fille etc.

Son ambition n'est pas de faire œuvre de mémoire, encore moins de conservation patrimoniale. Mais il souhaite juste, par son art, de laisser une trace, un prolongement subjectif de pratiques culturelles en mutation. Rappelons que cette exposition est également vue comme une invitation à questionner la place des femmes dans les communautés humaines, à l'occasion de l'événement « Femmes, un (dés) accord majeur ? », qui aura lieu à l'IFC de Pointe-Noire du 16 au 20 mai 2017.

Hugues Prosper Mabonzo

SANTÉ

L'allergie au centre d'une journée scientifique dans la capitale économique

Organisée par l'agence Copromo (agence de promotion médiatique), cette journée scientifique ou étude post universitaire axée sur l'allergie a eu lieu le 28 avril. Elle a réuni les spécialistes ORL, Ophtalmologie, dermatologie ainsi que des généralistes de la place.

La tenue de cette activité destinée à débattre sur des questions scientifiques a coïncidé avec la célébration du 51e anniversaire de la découverte des IgE (des anticorps produits par le système immunitaire en réponse à une agression extérieure). Au cours des travaux placés sous la direction du docteur Henri Léonard Atanda, vice-président de la société congolaise de pédiatrie et du docteur Mowaondabeka, médecin spécialiste ORL, les participants ont suivi des exposés sur : la prise en charge de l'urticaire (par le docteur Ibiaho dermatologue) ; l'asthme allergique (par le docteur Koulou, pneumologue) ; la prise en charge de la rhinite allergique (par le docteur Djembi, spécialiste ORL).

Il ressort des exposés que l'allergie concerne plusieurs services (Orl, ophtalmologie, est partout (le climat, l'alimentation, l'environnement...). Elle est aussi héréditaire, le cas de l'asthme allergique. Et les échanges ont ré-



La salle lors de la journée scientifique

vélé que pour ce qui est de cette maladie (asthme) les conditions ne sont pas encore réunies pour une prise en charge immédiate au niveau des urgences où il manque du matériel adéquat.

Espace d'échange et de partage, cette journée scientifique est aussi une occasion pour les laboratoires de positionner leurs produits permettant la prise en

charge de certaines pathologies dont les intervenants et les participants ont la charge. De ce fait, une présentation du produit Bilaxten, deuxième génération des antihistaminiques (bilastine dosée à 20 mg) a été faite par Blanche Tchicaya, délégué médicale de Copromo. Assurant de l'efficacité dudit produit destiné au traitement symptomatique de

l'urticaire et de la rhino-conjonctivite allergique, elle a précisé qu'il agit au bout de 2 heures et est déjà disponible. Et, l'histamine étant impliquée comme neuro-médiateur dans les trois pathologies des exposés, les intervenants ont confirmé l'usage du Bilaxten dans leur traitement.

« Il est important de connaître l'allergie et de savoir ce qu'il faut

faire quand elle se manifeste. Ce n'est pas bon de traiter l'allergie dans la rue. Il faut consulter un praticien capable de vous prendre en charge. Et nous pouvons dire que les praticiens qui sont là sont capables de prendre en charge l'allergie », a conseillé Joseph Yoba, superviseur de l'Agence Copromo, au terme de l'activité.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



CHAMPIONNAT NATIONAL DIRECT LIGUE 1

Jean Michel Mbono appelle au bon déroulement de la phase retour

Après la fin samedi de la phase aller du championnat national, la Fédération congolaise de football (Fécofoot) va lancer le 12 mai la manche retour de la compétition à l'issue de laquelle le futur champion sera connu.

Lenjeu étant de taille à telle enseigne que le président de la Fécofoot appelle au bon déroulement de cette phase décisive. « A l'occasion de la phase retour qui sera lancée à compter du 12 mai, je me permets de vous rappeler ainsi qu'à vos supporters, la nécessité de favoriser un meilleur déroulement de celle-ci. Personnellement, je reste convaincu que ma demande devrait rencontrer une oreille attentive. Puisse donc que chacun des différents acteurs concernés par cette compétition jouer son rôle et tenir sa place à l'effet de replacer le championnat national direct Ligue 1 dans sa dimension réelle d'unité de masse, de brassage de la jeunesse, de raffermissement de la paix », a souhaité Jean Michel Mbono.

Le président de la Fécofoot a apprécié le bon déroulement de la phase aller. Il a profité de cette occasion pour rappeler aux dirigeants les règles de jeu de la compétition que son instance et les clubs ont voulu de haute facture comme en témoigne le classement de la première partie de la compétition. « Le principe du système de jeu ne saurait de quelque manière

que ce soit, susciter une réaction, puisque les clubs qui sont concernés sont fixés d'avance sur les récompenses et sanctions à prononcer suivant le rang qu'ils occuperont : la participation à la Ligue des champions de la CAF pour l'équipe classée première ; le maintien en Ligue 1 pour les équipes classées entre la 1er et la 14e place, relégation en Ligue 2 pour celles classées 15e, 16e, 17e et 18e », a-t-il commenté.

Comme lors de la phase aller, la Fécofoot entend créer toutes les conditions pour que tous les rendez-vous programmés pour la phase retour se déroulent normalement. Jean Michel Mbono a, en effet, attiré l'attention de certains dirigeants des clubs qui tenteraient de profiter des contreperformances de leurs clubs pour accuser à tort les officiels.

« La corruption voire l'achat des matches, loin de soigner ou d'améliorer l'image de marque de notre football, ces pratiques méritent d'être combattues avec la dernière énergie. Ce qui signifie que, le dirigeant du club, pris la main dans le sac, sans apporter la preuve de ses dénonciations ou récriminations,

sera traduit devant les organes juridictionnels compétents », a-t-il promis.

Le président de la Fécofoot a, par ailleurs, rendu hommage aux dirigeants clubs ayant accepté de faire d'énormes sacrifices pour se conformer aux exigences du cahier de charge de la Fécofoot afin de permettre à cette dernière, de s'arrimer à la modernité de l'organisation des compétitions nationales imposée par la Fédération internationale de football association et la Confédération africaine de football. Au plan logistique, a précisé Jean Michel Mbono, le déroulement du championnat a été facilité par la prise en charge du transport selon les destinations des équipes et des officiels par les fonds propres de la Fécofoot.

« A mi-parcours du championnat national d'élite Ligue 1, il peut être porté un jugement partiel dans le but des améliorations éventuelles en tenant compte des failles constatées. Parmi celles-ci, le brûlant problème de l'implication ou de l'intervention active des pouvoirs publics de cette grande compétition, se pose avec acuité pour mener à bon port le déroulement du championnat », a-t-il indiqué.

Et de poursuivre : « La reconnaissance des efforts de la Fécofoot tient compte de la vitalité des compétitions notamment



Jean Michel Mbono, le président de la Fécofoot (Adiac)

le championnat national d'élite direct Ligue 1 qu'elle organise depuis toujours au prix de nombreux sacrifices pour les clubs et la Fécofoot elle-même, qui s'y

sont engagés corps et âme. Il ne faut pas perdre de vue que la Fécofoot assure la mission de service public qu'elle a reçue de l'Etat.»

James Golden Eloué

ARTS MARTIAUX

L'association France-Congo pour le développement du judo verra bientôt le jour



Les judokas membres de l'association qui va naître (DR)

Les judokas congolais évoluant à l'étranger notamment en France veulent s'impliquer pour développer la discipline au Congo. Récemment à Orléans, ils se sont réunis pour analyser les mécanismes de mise en place d'une association dénommée France-Congo. Les objectifs visés par cette structure en gestation, est de détecter les judokas congolais évoluant en Europe afin de les mettre à disposition de la Fédération congolaise de Judo et disciplines associées (Fécojuda) qui, par la suite, les ouvrira assurément les portes de l'équipe nationale pour qu'ils défendent les couleurs du Congo dans les compétitions internationales. L'Association apportera aussi sa pierre dans la formation des arbitres à travers les stages.

Me Abel Ndengué, ayant dirigé les travaux préparatoires de la mise en place de l'association France-Congo pour le développement du judo, a expliqué que celle-ci n'est pas une fédération parallèle. Bien au contraire, il s'agit d'une structure de la diaspora qui va accompagner la Fécojuda dans l'application de son programmes d'activités.

« J'appelle à un large rassemblement des judokas afin de créer une synergie cohérente pour que le judo congolais aille de l'avant », a-t-il déclaré. La date de la mise en place de l'association France-Congo n'a pas été fixée. Seulement, tout est quasiment prêt et les choses ne sauraient tarder selon les judokas membres de la structure.

Rominique Nerplat Makaya

LITTÉRATURE

Jean Clément Mengue signe « Les Tiers Exclus »

Édité en décembre 2016 par la Doxa éditions, le roman « les tiers exclus » fait le procès des programmes d'ajustement structurel. Il compte 92 pages, subdivisées en trois chapitres : l'incertitude, la longue marche et la chute.

Dans cet ouvrage, l'auteur rend hommage aux travailleurs africains licenciés, qui ploient sous le poids de la misère noire, victimes des conséquences des programmes d'ajustement structurel.

L'auteur décrit les aléas du monde de travail en ce 21 siècle. C'est avec complicité que l'auteur restitue quelques scènes de vie qui caractérisent les travailleurs. Les faits relatés dans ce livre sont réels et vécus.

Jean Clément Mengue parle des travailleurs qui ont perdu leur emploi partout dans le monde et, peint une entreprise revendue sans associer les travailleurs qui, du coup, se retrouvent dans la rue et occupent souvent les rond-points, les ministères, organisèrent une fanfare à l'aide de casseroles. Cette fanfare est qualifiée par les passants d'orchestre Manzanza.

« Nous manifestons juste pour recouvrer nos droits, notre action intègre une dynamique de la non-violence. Nous étions là, nous les licenciés. Nous occupions la rangée droite et les camarades, à l'extérieur avaient



ceinturé l'immeuble, prêts à agir. Notre fanfare avait repris son concert. L'atmosphère était tendue depuis nous attendions les nouvelles autorités de la société, les repreneurs comme ils étaient qualifiés par les officiels », pages 19 et 47.

Soucieux de cette situation, Jean Clément Mengue n'a pas caché son regret. « J'ai vu les miens qui ont été licenciés. J'ai connu les amis qui ont perdu l'emploi, ça fait donc un monde à moi. J'ai fait des dédicaces à ces travailleurs africains révoqués. Quand vous êtes licenciés tout ce qui vous arrive est mauvais, c'est comme si on vous a jeté un sort, il y a de fois la femme vous quitte », a signifié l'auteur.

« Les tiers exclus » pourrait être présenté et dédié entre la fin du mois de mai et mi-juin 2017 à l'es-



pace vendredis littéraires au Centre de formation et de recherche en arts dramatiques (Cfrad).

L'auteur est à son troisième roman après « Les longs brisés » publié en 200 et « Les murs de silence », en 2007. Le quatrième roman de Jean Clément Mengue à paraître prochainement abordera la nébuleuse question des immigrants qui trouvent la mort dans la méditerranée.

Jean Clément Mengue est membre du bureau exécutif national de l'Union des écrivains et artistes congolais, président de la Fédération des gens des lettres du Congo- Brazzaville. Il est philosophe de profession et a servi au ministère de la Culture et des arts et à la Cour Constitutionnelle. Le livre est vendu à 10 euros, l'équivalent de 6.500 FCFA.

Rosalie Bindika